

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manquant
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Comprend du texte en anglais et en latin.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE

DE

MONTREAL

A MA BELLE-SŒUR

MADAME LEMAN

Madame, quand le ciel vous fit depositaire
De ces deux chers enfants qui sont votre fierté,
Avez-vous reflechi que Dieu—charmant mystère !
Triplait ainsi chez vous la grâce et la beauté?

Vous le savez sans doute, il n'est rien sur la terre,
Non, rien de comparable à cette majesté,
Que, dans son doux éclat et sa splendeur austère,
Sur un front calme et pur, met la maternité.

Madame, j'aime à voir cette auréole sainte
Resplendir où déjà brillait la double empreinte
De la pensée unie à tous les dons du cœur ;

Et c'est parce qu'en vous j'admirais tant la mère,
Que je vous ai voué la tendresse d'un frère,
Avant d'avoir le droit de vous nommer ma sœur.

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

LA CRISE COMMERCIALE ACTUELLE

I

Cette crise a pris naissance aux Etats-Unis, où elle a éclaté en 1873.

La guerre civile a profondément modifié la situation économique de la grande république américaine. Ne possédant guère de crédit à l'étranger, le gouvernement américain dut demander à la richesse et à l'industrie nationales à peu près tout ce dont il eut besoin, pour maintenir ses nombreuses armées en campagne. Comme la recette des impôts ne suffisait pas à payer ces grandes dépenses, il fut contraint de les solder au moyen du papier-monnaie. Il en émit pour des milliards, dont deux restent encore à payer. L'émission de ce papier, portant intérêt à un taux comparativement élevé, eu égard à sa valeur, donna naissance à la classe des rentiers, à peu près inconnue jusqu'alors aux Etats-Unis. L'existence de cette classe oisive, vivant de ses rentes sans travailler, a immobilisé des millions, en sorte que les sommes énormes dépensées par le gouvernement, au lieu d'ajouter un nouvel élément aux forces productives et aux ressources financières des Etats-Unis, se sont retirées de la production, bien loin de venir féconder et stimuler de nouvelles entreprises.

Une partie du papier-monnaie émis par le gouvernement fut cependant dirigée dans cette voie, et il y eut à la suite de la guerre une recrudescence d'activité dans l'industrie et le commerce, à tel point qu'avec les recettes publiques seulement, on put en quelques années réduire le chiffre de la dette de plus de deux milliards. Mais une mauvaise opération financière vint bientôt ralentir cet élan. Pour racheter le papier-monnaie et ramener les paiements en espèces, le secrétaire du trésor, M. McCulloch, résolut de convertir les obligations 6700 en titres 5700, et de se procurer par là l'or qui devait remplacer et racheter le papier-monnaie. Les nouveaux titres furent lancés sur les marchés étrangers; mais cette opération eut des résultats tout-à-fait différents de ceux que M. McCulloch en avait espérés. Les 5700 furent pris; et au lieu de les payer en or, on les solda pour la grande partie en traites tirées sur les importateurs amé-

ricains, en sorte que l'opération n'eut pas de résultat sensible pour le rachat du papier-monnaie, et produisit les plus désastreuses conséquences pour l'industrie nationale. Les différences de change offrant une grande marge à l'industrie étrangère, elle en a profité pour inonder de ses produits les marchés américains, où l'industrie nationale, par suite de cette circonstance exceptionnelle, ne pouvait plus soutenir la concurrence. Les usines se sont fermées, le travail a cessé, et lorsque, par chance, il a été continué, des réductions de salaires ont été imposées à l'ouvrier, contraint par la misère de se prêter à tout ce qu'on lui demandait.

La situation des ouvriers a été aggravée davantage par l'établissement des banques nationales, qui a détourné d'immenses capitaux de leur emploi ordinaire, en les rendant indépendants des besoins du commerce et de l'industrie. Pour fonder ces banques nationales, il suffisait de déposer au bureau du trésor une certaine quantité de titres de la dette publique portant intérêt au taux de 6700. Pour ces titres, les banques recevaient une égale somme de papier-monnaie dont le gouvernement garantissait les 9710 et qui n'avaient pas cours forcé, mais circulaient à l'égal du "legal tender." Il est vrai que les banques payaient 1700 au gouvernement sur le montant qu'elles recevaient, mais ce pourcentage était beaucoup plus que compensé par les 15700 de prime, qu'elles réalisaient sur le paiement de l'intérêt des titres déposés, soldé en or. En réalité les banques nationales retirent sur chaque somme de \$100,000 des intérêts au montant de \$5,100.00, sans compter les profits sur le change de l'or. On conçoit que jouissant de tels avantages, ces banques pouvaient faire main basse sur toutes les industries, et de fait elles s'en sont emparées par l'intermédiaire des compagnies financières qu'elles favorisent. Cet envahissement de toutes les branches de l'activité nationale a eu des conséquences écrasantes pour le travail, et amené la gêne et le malaise dans toutes les affaires. Inutile d'ajouter que cette surabondance de capitaux a donné naissance aux spéculations les plus échevelées, notamment aux entreprises de chemins de fer. Il suffisait de mettre les actions à la bourse pour les écouler, et de faire circuler des prospectus pour faire prendre les projets les plus extravagants.

Enfin il est arrivé ce qui survient toujours quand on compte trop sur une abondance temporaire et anormale : on a détruit

des richesses immenses, immobilisé des capitaux énormes dans la confection des chemins de fer et d'autres travaux de même nature. Les masses consommaient moins pour équilibrer leurs dépenses avec les recettes de leurs salaires réduits ; la production s'en ressentit bientôt et la gêne devint générale. Il fallut réaliser, et alors on s'aperçut, mais trop tard, que la cause du malaise était générale et qu'il était impossible d'y remédier. La crise se déclara, puis s'aggrava rapidement par la chute des maisons les mieux posées, des compagnies les plus puissantes : du mois de janvier 1872 au mois de janvier 1876, les faillites de compagnies de chemins de fer se sont élevées à \$747,905,152.00.

Le contre-coup de cette crise s'est fait sentir dans tous les pays qui avaient des relations commerciales avec les Etats-Unis, et surtout en Angleterre, qui fait la plus grande partie de son commerce avec les Américains. Ceux-ci, durant la période de prospérité que nous avons déjà fait connaître, donnèrent à l'établissement des voies ferrées un développement immense ; la plus grande partie du fer employé dans ces travaux fut importée d'Angleterre, et les fabricants anglais étendirent leurs opérations pour satisfaire cette demande extraordinaire. La crise qui se déclara en 1873 fit cesser cette demande en arrêtant la construction des chemins de fer, et ferma au commerce de la Grande-Bretagne un de ses débouchés les plus considérables. Les exportations du fer d'Angleterre aux Etats-Unis, qui atteignaient le chiffre de 831,691 tonneaux en 1870, tombèrent à 286,707 tonneaux en 1874, et à 204,643 en 1875 ; ce qui accuse une diminution de 607,048 tonneaux en 1875, comparativement à l'exportation de 1870. Cette dépression est énorme. Une forge montée de façon à produire 1,000 tonnes de fer en barre par semaine est constituée au capital d'environ dix millions de francs (\$2,000,000). Or, si cette forge est en activité toute l'année, elle distribue annuellement en salaires une somme presque équivalente à son capital (1). En sorte que la diminution dans l'exportation des fers aux Etats-Unis représente, pour les ouvriers anglais et la production de la Grande-Bretagne, une perte d'environ \$24,000 pour une seule année. C'est énorme, et il est évident que cette diminution a dû influencer beaucoup sur la crise qui sévit en Angleterre, et que nous étudierons plus loin.

(1) Ed. Barbier.—*Réforme Economique*

II

Nous avons déjà vu (1) les fâcheuses conséquences que la victoire a eues pour l'Allemagne. L'abondance que les milliards de la France firent naître dans l'imagination des Allemands les porta aux extravagances de tous genres : spéculations véreuses ou mal conçues, travaux publics, entreprises industrielles, tout enfin surgit à la fois. Entre autres choses, les Allemands se livrèrent avec enthousiasme à l'industrie des fers. A force d'argent, ils réussirent à donner une certaine extension à cette industrie, mais ils avaient compté sans la concurrence, qui leur fit subir des pertes énormes. La France et la Belgique, jouissant d'avantages supérieurs, agrandirent aussi leurs opérations dans l'industrie des fers, en prévision du malaise que les grèves faisaient éprouver à cette industrie en Angleterre, et mirent bientôt l'Allemagne hors de combat, vendant avec profit leurs fers à des prix inférieurs au coût de production des fers allemands. Les Allemands furent contraints de fermer leurs usines et hauts-fourneaux, et perdirent les capitaux qu'ils y avaient engloutis. Lorsque le reichstag s'est occupé des droits sur les fers, au commencement de l'année dernière, il a été constaté que malgré l'impulsion donnée à la création de chemins de fer nouveaux, le travail métallurgique s'est notablement ralenti, que patrons et ouvriers sont en pleine souffrance, et que la consommation fait défaut. Au surplus, s'est écrié M. Bamberger, un certain nombre d'usines ont été installées et développées, non parce qu'on a trouvé des gisements de fer ou de houille, ou parce que de nouveaux débouchés se sont ouverts, mais parce qu'il s'agissait de lancer à la bourse des actions véreuses, et de prendre le public pour dupe (2).

A toutes ces causes de désordre est venue s'ajouter la politique financière de M. de Bismark. Ebloui par la victoire, le chancelier prussien se crut de force à remorquer toute l'Europe, et se servit pour arriver à cette fin de la loi monétaire de 1871, qui a pour but de remplacer le double étalon de l'or et de l'argent par l'or uniquement. L'accomplissement de cette réforme n'est qu'une affaire de temps, puisqu'elle est déjà opérée dans presque tous les pays de race scandinave ; et en prenant les devants, M.

(1) Dans une autre conférence donnée à l'Institut-Canadien.

(2) *La Réforme Économique.*

de Bismark crut qu'il pourrait se rallier par cette espèce de solidarité monétaire presque tous les peuples de l'Europe, et former par là un contre-poids à l'influence des pays de race latine, chez lesquels le double étalon existe encore. Il voulait aussi resserrer les liens qui unissent l'Allemagne du Sud à celle du Nord, en rendant la première dépendante de l'empire en matière monétaire. Toujours est-il que la loi du 4 décembre 1871 a pour effet l'unité monétaire avec l'or pour étalon, de supprimer les trois systèmes existants et d'opérer l'unification pour les billets de banque et les autres valeurs fiduciaires, qui ne ressortent maintenant que du contrôle du gouvernement de M. de Bismark. Les banques particulières ont été supprimées et fondues dans la Banque de Prusse, qui a changé son nom en celui de *Banque d'Allemagne*.

Cette centralisation a causé un vide immense dans la circulation. Outre que l'argent a été déprécié par la démonétisation, le papier-monnaie qu'on a substitué aux petites coupures est en en titres trop élevés et diminue par là même la circulation, qui ne peut se faire, chez les classes pauvres, avec des billets d'une aussi grande valeur, habituées qu'elles sont aux petites coupures, plus en harmonie avec leurs moyens et leur besoins.

Telles sont les circonstances dans lesquelles la crise s'est produite en Allemagne, circonstances qu'un publiciste français résume en ces quelques lignes : "Le pire est que l'industrie, bien que tombée dans le marasme, a enlevé à l'agriculture des forces considérables, dont l'absence a eu pour celle-ci de fâcheux résultats. La fièvre de spéculation qui s'est emparée de l'Allemagne... a eu pour conséquence une production excessive ; des palais ont été construits pour des millicnaires, dont les millions consistaient en titres véreux ; des entreprises d'exploitation ont été fondées sans débouchés suffisants pour l'écoulement des produits ; les travailleurs ont été attirés vers les grands centres industriels par l'élévation des salaires et les séductions du bien-être. Mais bientôt cette fièvre s'est calmée ; les entreprises fondées sur le sable se sont écroulées ; les patrons se sont ruinés et les ouvriers sont restés sans travail. Nous ne citerons qu'un exemple. A Chemnitz, ville industrielle en Saxe, les fabriques de machines sont désertes. L'une d'elles a déjà renvoyé peu à peu plus de 1,000 ouvriers ; il en restait 1,800 qui ne travaillaient plus que six heures par jour, lorsque tout récemment la direction a décidé que la fabrique ne serait plus ouverte que

trois jours par semaine." Ajoutons que les affaires sont si mauvaises, la gêne si grande, que pour réaliser, les détenteurs des marchandises sont contraints de recourir à l'expédient ruineux des ventes à l'encan, et de les faire colporter dans les villages et les campagnes. Le colportage est devenu une institution qui domine la situation, à tel point que cette façon de vendre au rabais et de sacrifier les marchandises a été amenée devant le reischtag, parce qu'on la regarde comme une cause de ruine pour le commerce.

III

La crise a sévi d'une manière presque aussi sévère en Autriche, en Russie et dans tous les principaux pays d'Europe, sauf la France et la Belgique, qui traversent sans gêne et sans encombre cette période de malaise et de perturbation commerciale. Dans ces deux pays, on sait économiser, les masses vivent de peu, et la richesse s'accumule assez pour que les affaires supportent sans difficulté le contre-coup des désordres, des ruines qui se produisent ailleurs. Adam Smith a dit que "c'est le travail annuel qui est la source de la richesse des nations" et cette vérité s'applique parfaitement à la France et à la Belgique, dont les populations possèdent à l'extrême l'amour du travail et de l'économie. D'ailleurs, l'honnêteté proverbiale qui règne dans les transactions chez les Français et les Belges, l'horreur qu'ils ont de la banqueroute, qui est en si grande vogue ailleurs, protègent ces deux pays contre les entreprises et les spéculations véreuses, les opérations téméraires et mal conçues, cause des désastres qui se produisent dans les autres pays.

L'Angleterre, qui est incontestablement le pays le plus commercial de l'univers, a naturellement ressenti le contre-coup de la crise qui a sévi partout, et elle a été entraînée, par ses relations de commerce extérieur, dans ce courant de ruine et de perturbation mercantile. La gêne, la lourdeur des affaires dans les autres pays a eu pour effet de diminuer considérablement la consommation des produits de l'industrie anglaise. De £255,961,609 sterling en 1872, l'exportation de la Grande-Bretagne est tombée à £255,206,203 en 1873, à £239,558,121 en 1874, et à £223,494,570 en 1875, chiffre qui, comparé avec celui de 1872, accuse une diminution de £32,467,039 sterling ou \$157,790,109.54. Et pendant que les exportations ont ainsi diminué, les importations ont constamment augmenté, à l'exception de celles de

1874, qui accusent une très-légère diminution, et de £353,375,740 en 1872, elles se sont élevées à £373,941,125, faisant une augmentation de £20,565,385 ou \$99,946,771.10. La différence dans la situation se solde donc, comparativement, par un déficit de \$257,736,880.64. Si riche que soit le peuple anglais, on comprend qu'un pareil déficit a dû affecter ses ressources et ses capitaux circulants, puis amener une gêne comparativement grande dans ses affaires. Et le mal est d'autant plus grave que la diminution est bien plus grande dans la valeur que dans la quantité des exportations. "Il ne faut pas oublier d'ailleurs, observe M. Barbier, que dans quelques cas la diminution des exportations est plus apparente que réelle. L'élévation rapide des prix qui s'est produite en 1872 a amené une réaction inévitable. Il en résulte donc que les quantités exportées ont augmenté et que la valeur pécuniaire de ces exportations a diminué. Ainsi, par exemple, en 1873, l'Angleterre a exporté 12,617,566 tonnes de charbon contre 14,475,036 tonnes en 1875; mais la valeur des charbons exportés est tombée de 329,712,775 francs en 1873, à 241,149,050 frs. en 1875. En 1873, l'Angleterre a exporté 214,778,827 yards de fil de coton contre 215,489,700 yards en 1875. Malgré cette augmentation en quantité, la valeur est tombée de 397,386,000 frs. en 1873, à 329,250,500 en 1875. En 1873 les pièces de coton tissé exportées représentaient une longueur de 3,483,735,585 yards (1) contre 3,559,496,900 yards en 1875, et cependant la valeur a diminué de 1,412,329,550 en 1873, 1,339,739,475 en 1875. Les exportations en fers et en aciers sont tombées de 2,957,813 tonnes en 1873 à 2,465,640 tonnes en 1875, c'est-à-dire qu'elles ont diminué d'environ un sixième; mais la valeur de ces quantités a baissé de 943,280,975 frs. en 1873 à 644,535,525 frs. en 1875, soit une diminution d'environ un tiers."

Ces diminutions d'exportation portent principalement, sur les Etats-Unis pour £13,600,000, sur l'Allemagne pour £8,000,000, la Russie pour £5,200,000, la Turquie pour £4,000,000, la Chine et la Hollande pour £2,800,000; en tout £33,600,000 sterling pour ces six pays. Cette diminution a surtout porté sur les fers, à cause de la suspension des travaux de chemins de fer, occasionnée par la crise et le malaise dont souffre l'industrie des fers, malaise qui affecte d'autant plus le commerce anglais que cette industrie est la plus importante dans la Grande-Bretagne, où elle fait vivre une population de 4,000,000 d'ouvriers.

(1) 2,073,652 milles, ou 691,217½ lieues.

Les grèves ont contribué pour beaucoup à ce déplorable état de choses, puisqu'elles ont contraint plusieurs propriétaires de forges et de mines à suspendre leurs opérations. Ajoutez à ces causes les emprunts étrangers et la démonétisation de l'argent en Allemagne, qui a fait baisser la valeur de ce métal, et par là considérablement affecté le commerce avec les Indes, et vous avez les éléments de la crise qui se fait sentir en Angleterre.

D'ailleurs la richesse pécuniaire de l'Angleterre a été considérablement réduite par les travaux de chemins de fer qui, de 1870 à 1875, ont absorbé environ un milliard de piastres. Une grande partie de cette somme colossale, immobilisée dans les différents pays, a été fournie par les capitalistes anglais, qui ont détourné ces millions de la circulation ordinaire, et fait naître la gêne partout.

Puis cette crise révèle un état de choses qui cause les plus vives inquiétudes à ceux qui s'occupent de l'avenir industriel et commercial de la Grande-Bretagne. La principale industrie de l'Angleterre, celle des fers, accuse une diminution qui semble être le commencement d'une décadence inévitable. Cette industrie a reçu une impulsion extraordinaire de l'établissement des voies ferrées. Dès qu'il fut constaté que la vapeur pouvait être pratiquement employée comme force motrice, tous les pays qui adoptèrent ce nouveau genre de traction s'adressèrent à l'Angleterre, afin de se procurer la plus grande partie du fer requis pour l'établissement des chemins à lisses. Outre que la Grande-Bretagne, grâce aux avantages naturels qu'elle possède, pouvait fournir le fer à des prix défiant toute concurrence, elle avait aussi les capitaux nécessaires, pour donner à l'industrie métallurgique le développement que nécessitait la demande toujours croissante des fers employés dans la construction des chemins à lisses. Dans les quarante-cinq ans compris entre 1831 et 1876, les exportations de fer en barre de l'Angleterre ont augmenté de 1,902,000 tonnes, ou de 98,000 tonnes en 1831 à plus de 2,000,000 de tonnes en 1875. Pendant la même période, les exportations de fer brut se sont accrues de 12,000 à 1,300,000 tonnes. En fixant à \$30.00 la tonne, en moyenne, le prix des fers exportés pendant ces quarante-cinq années, on voit que les ressources que lui fournit l'exploitation de ses mines de fer étaient en 1831 de \$3,000,000, et de \$96,000.00 en 1875, ce qui accuse une différence de quatre-vingt-treize millions. Ces chiffres montrent l'importance que l'industrie métallurgique a pour l'Angleterre. Une autre com-

paraison fera mieux comprendre l'importance de l'industrie des fers pour l'Angleterre. Pendant la période quinquennale 1870-1874, la valeur totale des exportations de la Grande-Bretagne a été de £1,450,889,332 sterling, et celle des fers bruts au moins de £45,384,000, ou environ 3.10/00 des exportations totales. Ce dernier chiffre est beaucoup plus important qu'il ne semble l'être de prime abord. La plus grande partie des exportations de l'Angleterre se compose de denrées et de produits étrangers, ou de produits de fabrique anglaise mais dont la matière première est importée, en sorte que sur ces produits la Grande-Bretagne ne réalise que les profits ordinaires du commerce, ou les profits de fabrication, tandis que l'exportation du fer est un profit net pour la population anglaise, puisqu'elle représente le prix de la matière première et du travail employé à la tirer de la terre ou à la transformer. C'est pourquoi l'industrie des fers constitue l'industrie par excellence de la Grande-Bretagne, et c'est pourquoi aussi la décadence de cette industrie, qui paraît inévitable, semble de très-mauvais augure pour l'avenir industriel de ce pays. Les mêmes considérations peuvent s'appliquer à l'exploitation des charbons, qui se trouve à peu près dans les mêmes circonstances. Enfin la construction des chemins de fer a donné une telle impulsion au progrès industriel de la Grande-Bretagne, et par suite à son commerce, que ce dernier s'est plus que doublé pendant les quinze années comprises de 1855 à 1870, puisque de £260,000,000 à la première époque, il s'est élevé à £547,200,000 à la dernière. Rien d'étonnant, écrit un économiste français, comme l'augmentation du commerce du Royaume-Uni pendant ces cent dernières années. En 1763, l'Angleterre comptait environ 10 millions d'habitants ; elle en comptait 31 millions en 1870 ; soit une augmentation de 336 0/0. Mais si la population s'est triplée, les importations ont augmenté dans une proportion bien plus considérable encore, c'est-à-dire dans une proportion trente fois plus grande. En 1763, les importations s'élevaient à 250 millions de francs ; en 1870, elles s'élevaient à 7 milliards 580 millions de francs. Les exportations ont augmenté dans la proportion de presque 1 à 20 : en 1763, elles s'élevaient à 325 millions de francs ; en 1870, à 6 milliards 102 millions de francs. Le mouvement maritime a suivi presque la même proportion ascendante : en 1763 le mouvement des ports, entrées et sorties, s'élevait à 1 million 500 mille tonneaux ; en 1870, à 36 millions de tonneaux ; l'ensemble des navires appartenant à l'Angleterre.

représentait 556,000 tonneaux en 1763 ; en 1870, il représentait 7 millions 100,000 tonneaux (1).

Revenons aux fers.

A mesure que les voies ferrées se sont multipliées dans les divers pays, elles y ont donné une impulsion extraordinaire à la métallurgie du fer, et la production s'est augmentée d'une manière gigantesque. La France, la Belgique, la Russie, la Suède, l'Autriche, l'Allemagne et les Etats-Unis qui, en 1831, ne produisaient collectivement qu'environ 928,170 tonnes de fonte en gueuse, et 607,300 tonnes de fer forgé, produisaient en 1860 à peu près 3,267,353 tonnes de fonte, et 2,042,224 tonnes de fer ; soit une augmentation approchant 300 pour 100. Dans presque tous ces pays, on a soumis l'importation des fers ouvrés à des droits protecteurs et laissé l'importation des fers bruts, en gueuse, libre d'impôts ; ce qui a considérablement développé la production des fers fabriqués, et diminué dans la même proportion l'industrie anglaise, qui se trouve aujourd'hui privée de tous ces débouchés.

Il en est de même pour une foule d'autres produits fabriqués. Le mouvement imprimé à l'industrie manufacturière en Angleterre s'est communiqué aux autres pays, et si l'industrie anglaise a pu longtemps tenir tête à ses concurrents moins avancés, elle se trouve aujourd'hui en face d'une compétition redoutable, sinon tout-à-fait insoutenable, ainsi que le prouve l'état des relations commerciales de la Grande-Bretagne avec les autres nations. De 50,000 en 1840, ses exportations à destination des pays européens sont tombées à 40,000 en 1870, et de 37 à 29,000 pour l'Amérique, soit une diminution de près de 10,000. Cette diminution a été compensée, pendant la même période, par une augmentation de 10 à 18,000 pour les exportations en Asie, de 2 à 8,000 pour celles à destination de l'Afrique, et de 1 à 5,000 pour celles qui ont été faites en Australie. Observons en passant que les colonies anglaises qui, en 1840, prenaient un tiers des exportations de la mère-patrie, n'en prenaient qu'un quart en 1870, ce qui s'explique par l'ouverture des établissements industriels dans les colonies. Qu'il nous suffise, pour donner une idée du mouvement industriel qui se produit dans les possessions britanniques, de citer ce qui se fait aux Indes, puisqu'en Angleterre on commence à ressentir de vives inquiétudes du progrès des filatures de coton dans ces colonies.

(1) E. Barbier.

Le capital investi dans les fabriques de tissus de coton a été augmenté de 22,085,000 roupies en 1874 à 38,685,250 en 1875 : de 16,660,250 roupies, ou de \$7,403,711,50, puisque la roupie vaut \$0,44.6. Comme la culture du coton épargne aux fabricants indiens les frais de double transport, sans compter la protection que leur donne un droit de 5700, les fabricants anglais sont dans l'impossibilité de leur faire concurrence, surtout pour les tissus communs, et il est reconnu que pour ces produits l'Angleterre doit renoncer au marché des Indes.

L'industrie anglaise subit donc une épreuve rigoureuse et qui a beaucoup contribué à la crise ; il lui faut aujourd'hui lutter avec des concurrents qui peuvent lui tenir tête, et dont la position s'améliore sensiblement. C'est là ce qui fait entretenir des craintes sur l'avenir qui lui est réservé. Pour maintenir sa position, l'Angleterre devra ouvrir de nouveaux marchés. Espérons que l'esprit d'entreprise et l'indomptable énergie de ses négociants seront à la hauteur de la position qui leur est faite, et que le malaise dont ils souffrent les induira à chercher de nouveaux débouchés, en civilisant des peuples encore barbares : c'est la plus sûre ressource qui leur reste.

IV

Quoiqu'il en advienne, la crise qui sévit en Angleterre n'a pas manqué de faire sentir son contre-coup en Canada. On conçoit que le commerce anglais ne saurait être affecté sans que le nôtre se ressente du même malaise, puisque nous faisons avec la mère-patrie presque la moitié de notre commerce extérieur. En 1873, nous avons acheté à l'Angleterre pour \$75,-780,053 de marchandises, et nous lui avons vendu pour \$31,486,-571 de produits, faisant un commerce total de \$107,266,624. Pendant la même année, notre commerce avec les Etats-Unis s'est élevé à \$89,808,204, en sorte que nous avons fait, avec ces deux pays seulement, 90.73 pour 100 de tout notre commerce d'importation et d'exportation. Du moment que la crise s'est déclarée aux Etats-Unis et en Angleterre, les échanges sont devenus difficiles, et la dépression s'est fait sentir dans les affaires : de \$217,304,516 en 1873, le commerce extérieur du Canada est tombé à \$197,505,636 en 1875, ou de \$19,798,880 ; ce qui accuse une diminution de plus de 10700.

La crise que nous subissons présente des exemples de presque

toutes les circonstances qu'on peut rattacher aux opérations mal conçues, et prouve aussi, quant au Canada, que les perturbations dans les affaires proviennent de l'insuffisance de la production.

L'union des provinces a donné une impulsion extraordinaire aux affaires. Du moment que les entraves qui gênaient leurs relations commerciales furent enlevées par la confédération, on voulut s'emparer des nouveaux marchés qui s'ouvraient, et on poussa les affaires en conséquence. Outre que les importations s'accrurent considérablement, il fut établi un grand nombre de fabriques destinées à produire une partie des articles consommés dans le pays. Tout alla pour le mieux pendant trois ou quatre ans, qui furent marqués par une prospérité réelle. Ces succès stimulèrent l'esprit d'entreprise, qui dépassa peu à peu les bornes que lui assignait la prudence. Les importations et la fabrication ne connurent plus de limites. La difficulté qu'on éprouvait dans l'écoulement des marchandises importées ou fabriquées dans le pays était compensée par la facilité du crédit, que la prospérité avait développé à l'extrême. Grâce à cette facilité du crédit, des hommes ne possédant ni l'expérience ni la connaissance suffisante des affaires purent se lancer dans des opérations comparativement gigantesques ; les banques étaient toujours là pour leur donner l'accommodation demandée. Ces nouveaux venus, enivrés par le succès ou grisés par l'ambition de réaliser des fortunes en peu d'années, poussèrent les affaires avec une ardeur incroyable, et la concurrence qu'ils firent aux maisons bien posées obligea celles-ci d'entrer dans la même voie, et de se laisser entraîner par le même tourbillon. Commis voyageurs, annonces, réclames de toutes sortes, on recourut à tous les moyens pour stimuler les affaires et forcer les ventes. Pour écouler des importations trop considérables, on forçait presque à acheter des gens qui n'avaient pas le moyen de payer, et quand arrivaient les échéances, on recourait à l'expédient facile de l'es-compte. Inutile d'observer que cette concurrence acharnée faisait baisser les prix, mettait dans l'embarras ceux qui s'étaient livrés à l'industrie manufacturière, en comptant sur les prix existant avant la dépression causée par cette course au clocher.

—(A continuer).

J. C. LANGELIER.

L'EXPÉDITION DE L'AMIRAL SIR HOVENDEN WALKER CONTRE QUÉBEC

EN 1711

(Suite et fin.)

Pour être juste envers le prisonnier de Walker, les mémoires et les documents du temps ne mentionnent pas s'il accepta ou refusa. La seule chose qui soit parvenue jusqu'à nous, c'est que Paradis, au dire même de l'amiral, ne se gêna nullement pour lui faire un sombre tableau des misères et des intempéries qui l'attendaient dans la Nouvelle-France. Ces avis concordaient avec ce que le premier lieutenant du *Neptune* expédié à Boston à bord de la prise du *Chester*, avait déjà assuré à l'amiral :

—Si vous vous aventurez dans le St. Laurent, lui disait-il, avec pareille flotte, vous y perdez tous vos vaisseaux.

Sur le moment, Walker crut que ces paroles n'étaient qu'une ruse de la part d'un français qui voulait sauver son pays de l'invasion, mais bientôt l'idée d'être obligé d'endurer peut-être les rigeurs d'un hiver canadien se prit à hanter continuellement le cerveau de l'amiral, et plus tard ce cauchemar lui faisait écrire une de ses meilleures pages(1). Mais en ce moment tout entier à ce que lui disait Paradis, et se rappelant en même temps la conversation du lieutenant du *Neptune*, Walker devint soucieux, et la brise venant à tourner grand frais, il prit la réso-

(1) I must confess, the melancholy contemplation of this [had it happened] strikes me with horror. For how dismal must it have been to have beheld the seas and earth locked up by adamantine frosts, and swoln with high mountains of snow, in a barren and uncultivated region, great numbers of brave men famishing with hunger and drawing lots who should die first to feed the rest, without the least appearance of relief? For what expedients could have been thought of in so deplorable circumstances, other than abandoning all the ships, naval and military stores and ammunition to the enemy, and desperately attempting to march through uninhabited and wild woods and deserts, over deep snows and rocks of ice, to try if happily we could have reached any part of New-England, before we had all perished by the way. For certainly great number would have been left dead in the march and frozen into statues for their own monuments.—Introduction of Walker's Journal, page 25.

lution de se mettre à l'abri dans le hâvre de Gaspé. Un navire français de la Biscaye était là, en train de se charger de poisson pour l'Europe. On s'en empara ; et comme le lendemain, il fallait faire d'inutiles efforts pour le touer au large, l'ordre fut donné de le saborder, de mettre le feu aux habitations du bassin, de détruire les provisions qu'on y trouverait, et de faire prisonniers tous ceux qu'on rencontrerait, pendant que le *Sapphire* et le *Léopard* iraient brûler Bonaventure, qui ne fut sauvé que par un calme plat.

Amère dérision des choses humaines ! Qui aurait dit en ce moment au chevalier Sir Hovenden Walker, contre-amiral de l'escadre blanche, que ce méchant lougre coulé à fond et cette dizaine de barriques réduites en cendres seraient les seuls souvenirs que sa formidable armada laisserait aux flois oubliés du St. Laurent, l'aurait-il cru ?

Un vent frais poussa bientôt l'escadre hors du bassin de Gaspé, mais en le débouquant la brise fléchit, le calme se fit, et bientôt une pluie fine se prit à tomber, pendant qu'au large le brouillard se faisait. Bientôt il enveloppa la flotte, ne laissant voir que de fois à autres les voiles d'une frégate ou d'un transport qui tâchait de garder autant que possible sa ligne de bataille, pour éviter le boulet que chaque commandant de division avait ordre de lui envoyer, dans le cas où il s'en séparerait (1). Ceci dura toute la journée du 22 Août, mais le soir le vent se prit à souffler en foudre ; le brouillard devint de plus en plus intense, la sonde ne mordait pas, et comme depuis le mardi les vigies n'avaient pas signalé la terre, on calcula par estime, qu'on serrait de près la côte Nord.

L'officier de loch venait de faire une erreur de quinze lieues(2) !

Paradis consulté fut alors d'avis de mettre en panne avec les amures à bâbord, tout en ayant soin de se tenir la tête au sud au moyen du perroquet d'artimon et du grand hunier.

Deux heures et demie se passèrent à faire cette manœuvre, et l'amiral venait de se mettre au lit, quand tout à coup, le capi-

(1) No commodore is to suffer any ship of his division to go a head of him, and in case any do, to fire at them; and the man of war, in his division or next to that ship, that goes-a-head, shall make up sail to get up with her, and cause the shot to be paid for by the master.—*Additional signals and instructions given by admiral Walker, p. 272.*

(2) *Vide* introduction de Walker's Journal.

taine de l'*Edgar* crut entrevoir la terre. D'après de nouveaux calculs, il en était arrivé à la conclusion que c'était la côte sud, et courant avertir son supérieur, il reçut l'ordre de faire des signaux à la flotte pour qu'elle virât immédiatement vent arrière, et recommençât la même manœuvre avec les amures à tribord.

Un jeune officier du régiment du général Seymour, le capitaine Goddard, se trouvait alors sur le gaillard d'arrière. Il aperçut la mer déferler et se briser sous le vent, au moment où l'*Edgar* faisait son abattée, et tout effrayé se précipita dans les appartements de l'amiral en lui criant :

— Sir Hovenden, ! nous sommes entourés de récifs !

L'amiral se prit à plaisanter M. Goddard sur sa frayeur, lui assurant que le capitaine de sa frégate, M. Paddon, était encore plus compétent pour les choses de la mer qu'un officier d'infanterie, et lui souhaita le bonsoir.

Mais le fantassin ne se tint pas pour battu. Pendant cette conversation avec son supérieur, les brisants avaient grandi ; un tumulte terrible se faisait sur le pont, et oublieux de l'étiquette pour ne plus songer qu'au salut de tous, le capitaine Goddard rentrant de nouveau dans le carré de Sir Hovenden, le supplia au nom de Dieu de monter sur son banc de quart (1).

L'amiral s'y rendit gaiement "*in gown and slippers*," en robe de chambre et en pantoufles.

L'*Edgar* était à la veille de talonner. Tout le monde avait perdu la tête ; personne ne savait où était allé Paradis ; la frégate faisant chapelle s'était laissé coiffer et avait rejeté les brisants sous sa hanche, pendant que pour comble de malheur, le capitaine Paddon hors de lui, avait fait dégager une ancre qu'il fallut couper immédiatement.

La lune sortit alors du brouillard et montrant distinctement la côte Nord, permit à l'amiral de rassurer un peu ses hommes. Sur ces entrefaites, Paradis, que l'on avait réveillé, fit transmettre l'ordre de hisser toutes les voiles. Il fallait sortir de là couvert de toiles, ou chavirer.

L'*Edgar*, sous la main ferme du capitaine canadien-français, se pencha sur les brisants, fit une seconde abattée, plongea fermement ses écubiers sous la lame, et sortit.

Pendant toute cette nuit-là, séparé de son escadre, l'amiral

(1) *Vide* Journal de Walker p. 124.

courut dans le sud, puis au matin, en reprenant sa bordée, il fit la rencontre du *Swiftsure*, qui lui apprit une partie de l'immense désastre, que nous ne connaissons plus que sous le nom du naufrage de l'anglais.

A ce rapport vint bientôt se joindre celui du capitaine Alexandre du *Chatam*; il était navrant.

Huit gros transports de 2,316 tonneaux et trois quarts—ancienne jauge—l'*Isabella Anne Catherine*, le *Samuel et Anne*, le *Nathaniel et Elizabeth*, le *Marlborough*, le *Chatam*, le *Colchester*, le *Content* et le *Marchand de Smyrne* étaient venus s'éventrer sur l'Île-aux-OEufs, pendant cette nuit terrible. Les capitaines Richard Bayly, Thomas Walkhup et Henry Vernon s'étaient noyés. Jusqu'à présent, 884 cadavres jonchaient les criques de l'île et les sables de la côte du Labrador; et trois frégates, le *Windsor*, l'*Aigle* et le *Montague*, n'avaient évité une perte totale, qu'en se réfugiant, sans le savoir, dans la passe où le *Napoléon III* ancre d'habitude lorsqu'il ravitaille le phare de l'île. Par ce désastre les régiments des colonels Windresse, Kaine et Clayton, ainsi que celui du général Seymour, entièrement composés de vétérans de l'armée de Marlborough, se trouvaient presque anéantis; et l'on reconnut sur la grève deux compagnies entières des gardes de la reine, qu'on distingua à leurs casaques rouges (1).

Quel était le chiffre exact des pertes de l'amiral Walker? Nul ne le saura positivement, mais ce que l'historien peut rappeler sans faire erreur, c'est que dès son arrivée à Boston, Sir Hovenden demandait au gouverneur Dudley quatre mois de rations pour les 9,385 hommes qu'il amenait d'Angleterre, puis que lors du conseil de guerre tenu sur l'opportunité d'attaquer Plaisance, après le naufrage de l'Île-aux-OEufs, il déclara ne plus avoir que 3,802 hommes à bord de ses frégates et 3,841 sur ses transports, soit un total de 7,643 matelots et soldats.

(1) *Vide* Charlevoix, Histoire de la Nouvelle-France, Livre XV. page 357.

D'après les numéros des lundis 10 et 23 juillet 1711 du *Boston News-Letter*, published by authority, les régiments qui étaient embarqués sur les transports de l'amiral Walker, étaient ceux des colonels Kirke, Seymour, Disney, Windresse, Clayton, Kaine, ainsi que celui du Général Hill. Outre ces troupes, il y avait 600 hommes d'infanterie de marine commandés par le colonel Churchill et un train d'artillerie de quarante chevaux sous les ordres du colonel King. Les troupes de milice consistaient en deux régiments levés dans la baie du Massachusetts, dans le New-Hampshire et dans la plantation du Rhode-Island, commandées les premières par le colonel Walton et les deux autres par le colonel l'honorable Vetch.

Or, d'après le rapport officiel de l'amiral Walker (1) 220 hommes embarquèrent à bord de l'*Isabella Anne Catherine*; 102 étaient sur le *Chatam*; 150 sur le *Marlborough*; 246 sur le *Marchand de Smyrne*; 354 sur le *Colchester*; 188 sur le *Nathaniel et Elizabeth*, et 150 sur le *Samuel Anne*, soit un total de 1,420; tous ces vaisseaux, plus le *Content*, qui n'est pas mentionné dans cette pièce justificative, périrent sur l'Ile-aux-OEufs, et en faisant la part de la maladie et des désertions, nous pouvons sans exagérer mettre à 1,100 le nombre des noyés et des manquants à l'appel le lendemain de la triste nuit du 22 Août (2).

Ce soir-là, la tempête s'était rappelée qu'elle avait jadis dompté l'orgueil d'un autre amiral anglais, Sir William Phips, en lui arrachant plus de mille hommes, et lui brisant 38 vaisseaux. Vingt minutes lui avait suffi pour faire cette nouvelle œuvre de destruction, et sauver la Nouvelle-France de l'étreinte de l'Anglais.

Atterré par son incroyable désastre, l'amiral Walker enjoignit au capitaine Cook du *Léopard* de croiser autour de l'île et de sauver ceux qu'il pourrait, pendant que lui-même courrait des bordées toute la nuit. Le lendemain, il dépêcha le *Monmouth* avec ordre de chercher un mouillage sûr dans les environs pour la flotte; mais sur le rapport négatif de l'officier de ce navire, et sur l'aveu des pilotes qui se reconnurent incapables de conduire l'escadre dans la baie des Sept-Iles, l'amiral donna l'ordre de répartir les survivants sur le reste de ses vaisseaux, et réunit son conseil de guerre.

On était alors à six lieues ouest-sud-ouest de la Pointe des Monts Pélées.

Tous les capitaines et pilotes furent sommés de se rendre auprès du pavillon arrial, hissé temporairement à bord du *Windsor*. Les minutes de cette séance disent que Sir Hovenden Walker présida et que les officiers présents furent le capitaine Joseph Soans du *Swiftsure*, le capitaine John Mitchel du *Monmouth*, le capitaine Robert Arris du *Windsor*, le capitaine George Walton du *Montague*, le capitaine Henry Gore du *Dunkirk*, le

(1) *Vide* page 190, appendice du journal de Walker.

(2) Il ne faut pas oublier, en outre, que dans l'introduction de son journal page 25, Walker avoue avoir perdu en s'en revenant la frégate le *Feversham* de 36 canons, commandée par le capitaine Paston, ayant 196 hommes d'équipage, et trois nouveaux transports dont les morts n'entrent pas dans ce dénombrement.

capitaine George Paddon de l'*Edgar*, le capitaine John Cockburn du *Sunderland*, et le capitaine Augustin Rouse du *Sapphire*. La discussion débuta sur un ton d'aigreur ; quelques officiers allèrent jusqu'à reprocher à Sir Hovenden Walker de ne pas les avoir consultés, avant le départ de Boston. L'amiral fut hautain. Le capitaine Bonner, pilote de l'*Edgar*, et M. Miller, pilote du *Swiftsure*, insistèrent sur les dangers qu'offrait le passage de l'île aux Coudres près de Québec. Leurs camarades vinrent à la suite les uns des autres avouer leur incompétence, et il fut résolu à l'unanimité d'abandonner toute tentative sur Québec, et de s'en aller à la Rivière Espagnole au Cap Breton, pendant que le *Léopard*, en compagnie d'un brig le *Four Friends* et d'un sloop le *Blessing*, continuerait à croiser le long du lieu du sinistre.

Au Cap Breton, les tâtonnements et les pertes de temps recommencèrent. Walker n'osait plus retourner en Angleterre sans tenter un coup de main sur Plaisance ; d'ailleurs ses instructions étaient positives là-dessus. Beaucoup d'officiers furent de cet avis ; mais le général Hill fit à ce projet une forte opposition. On eut recours encore une fois à un conseil de guerre, et il y fut résolu à l'unanimité, vu que l'on n'avait plus que pour onze semaines de vivres—les hommes étant mis à la demi-ration (1)—de faire voile vers les côtes anglaises. Mais avant de partir, l'amiral crut prudent de prendre possession de cette terre au nom de la reine Anne, en remplaçant les armes de France par une inscription latine gravée en forme de croix.

Tout était maintenant au complet, puisque cette croix qui se dressait sur le cap Breton faisait face à l'entrée de ce golfe et de ce fleuve St. Laurent, devenus le morne tombeau des Anglais, et remplaçant celle que Sir Hovenden Walker avait oublié de laisser sur la côte déserte du Labrador.

Ainsi se termina cette terrible expédition armée à si grands frais, et sur laquelle la reine Anne et ses ministres reposèrent tant d'espérances. La désertion des équipages, l'indiscipline des officiers, l'incompétence des pilotes, l'incroyable jettatura de l'amiral et, surtout le manque de patriotisme des Bastonnais toujours prêts à importuner le roi pour lui faire tenter un coup de main sur Québec, mais incapable de faire le moindre (2)

(1) *Vide* appendice du Walker's journal p. 304.

(2) Sir Francis Wheeler, (*il venait de faire un fiasco complet à la Martinique*).

sacrifice pécuniaire pour aider Sa Majesté à mener à bonne fin pareille entreprise, furent les causes premières des désastres de cette campagne qui, loin de perdre la Nouvelle-France, comme on l'espérait, ne fut qu'une source de lucre pour elle.

“ On crut envoyer à l'Île-aux-Oeufs ramener leurs dépouilles, dit la sœur Jeanne-Françoise Juchereau de St. Ignace, dans son Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec ; et monsieur Duplessis, receveur des droits de monsieur l'amiral, ainsi que monsieur de Montsaignat, agent de la ferme, frêtèrent une barque et engagèrent quarante hommes, à qui ils donnèrent un aumônier et des provisions de vivres pour aller passer l'hiver dans cet endroit, afin qu'au printemps ils tirassent tout ce qu'ils pourraient. Ils partirent en 1711 et revinrent en 1712, au mois de juin, avec cinq bâtimens chargés. Ils trouvèrent un spectacle dont le récit fait horreur ; plus de 2,000 cadavres nus sur la grève qui avaient presque tous des postures de désespérés : les uns grinçaient les dents, les autres s'arrachaient les cheveux, quelques-uns étaient à demi-enterrés dans le sable, d'autres s'embrassaient. Il y avait jusqu'à sept femmes qui se tenaient par la main et qui apparemment avaient péri ensemble. On sera étonné qu'il se soit trouvé des femmes dans ce naufrage. Les Anglais se tenaient si assurés de prendre ce pays qu'ils en avaient déjà distribué les gouvernements et les emplois ; ceux qui devaient les remplir amenaient leurs femmes et leurs enfants afin de s'établir en arrivant. Les Français prisonniers qui étaient dans la flotte y en virent quantité qui suivaient leurs pères ou leurs maris, et grand nombre de familles entières qui venaient pour prendre habitation.

“ La vue de tant de morts était affreuse, et l'odeur qui en sortait était insupportable ; quoique la marée en emportât tous les jours quelques-uns, il en restait assez pour infecter l'air. On en vit qui s'étaient mis dans le creux des arbres ; d'autres s'é-

according to the commands he had received from his Majesty, proposed to Sir William Phips, governor of New-England the going to and attempting Quebec, but he having not had any previous advise thereof, which he said he ought to have had four months before, so as to have got all things ready ; and that expedition requiring the squadron's sailing by the first of July, and a strength of four thousand men at least, which very much exceeded the numbers, we had that affair sunk.' So that on the first of July the recovered men began to embark, and the third of August the squadron sailed from Boston.—Memoirs of transactions at sea, by secretary Burchett, imprimée en 1703, p. 173.

taient fourrés dans les herbes. On vit les pistes d'hommes pendant deux ou trois lieues, ce qui fit croire que quelques-uns avaient été rejoindre plus bas leurs navires. Il devait y avoir de vieux officiers ; car on trouva des commissions signées du Roy d'Angleterre, Jacques II, réfugié en France dès 1689. Il y avait aussi des catholiques, car parmi les hardes il se trouva des images de la Sainte-Vierge.

“ On rapporta des ancres d'une grosseur surprenante ; des canons, des boulets, des chaînes de fer, des habits fort étoffés, des couvertures, des selles de chevaux magnifiques, des épées d'argent, des tentes bien doublées, des fusils en abondance, de la vaisselle, des ferrures de toutes les sortes, des cloches, des agrès de vaisseaux et une infinité d'autres choses.

“ On en vendit pour 5,000 livres.

“ Tout le monde courait à cet encan ; chacun voulait avoir quelque chose des anglais.

“ On y laissa beaucoup plus qu'on en put enlever ; cela était si avant dans l'eau qu'il fut impossible de tirer tout ce qu'on y vit.

“ On en rapporta deux ans après pour 12,000 livres, sans compter tout ce qu'on avait ôté d'ailleurs ; c'en fut assez, ajoute naïvement la sœur St. Ignace, pour nous faire espérer que nos ennemis ne nous attaqueraient plus et pour affermir notre confiance en Dieu.”

A Québec, l'effet de ce désastre fut immense. La nouvelle y était parvenue dès le 19 Octobre 1711. C'était M. de la Valtrie qui, de retour du Labrador, l'avait annoncée le premier, et nos pères voyant que la colonie venait d'être sauvée d'une perte certaine, ne purent contenir leur joie. Le vocable de la petite église de la Basse-ville de Québec, Notre-Dame de la Victoire, fut changé par la ville reconnaissante en celui de Notre-Dame des Victoires.

“ On ne parlait plus que de la merveille opérée en notre faveur, dit une chronique du temps (1) ; les poètes épuisèrent leur verve pour rimer de toutes les façons sur ce naufrage. Les uns étaient historiques et faisaient agréablement le détail de la campagne des Anglais ; les autres satiriques et raillaient sur la manière dont ils s'étaient perdus. Le Parnasse devint accessible à tout le monde : les dames mêmes prirent la liberté d'y monter ;

(1) *Vide.*—Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, p, 486.

quelques-unes d'entre elles commencèrent et mirent les messieurs en train, et non seulement les séculiers, mais les prêtres et les religieux faisaient tous les jours des pièces nouvelles."

En Angleterre, le retour de l'expédition de l'amiral Walker sema la honte à la cour et le deuil dans les familles (1). La main de Dieu ne cessa de s'appesantir sur le malheureux Sir Hovenden. A peine arrivé à Londres pour se rapporter à l'Amirauté, une estafette l'y rejoignit et lui annonça la plus terrible des nouvelles. L'*Edgar*, belle frégate de 70 canons, montée par 470 marins d'équipe, et qui avait navigué sous pavillon-amiral pendant une partie de la campagne, venait de faire explosion en rade de Portsmouth ! Pas un homme, pas un officier, pas un document (2) n'avait été sauvé ; et il ne restait pas même une épave pour être déposée plus tard au Musée Britannique et y indiquer qu'une frégate du nom de l'*Edgar* avait existé dans la marine royale.

Qu'ajouter à cette série de malheurs ?

Pendant quelques années, Sir Hovenden Walker, honni et ridiculisé par tous—lorsque son collègue le général Hill, qui, il est vrai, était le frère de madame Masham, favorite de la reine Anne, se voyait honoré d'un commandement—vécut dans la retraite à Somersham, près de St. Ives Huntington. Ses vieux camarades de l'Amirauté qui avaient servi avec lui ou sous lui, oublieux de sa captivité en France (3) et de ses vingt-huit années de commandement, pour ne plus se souvenir que du naufrage de l'Île-aux-OEufs, refusèrent pendant deux ans de régler ses comptes, sous prétexte que les pièces justificatives s'étaient perdues sur l'*Edgar*, puis, l'année suivante, sans aucun avis préalable, ils le retranchèrent de la liste des amiraux, et lui ôtèrent sa demi-solde. Enfin, un jour que l'amiral était

(1) The expedition to Canada has made as great noise in London, almost as if the fate of all Britain had depended upon—p. 1. Introduction du Walker's Journal.

(2) Parmi ces documents se trouvait l'original du Journal tenu par Sir William Phipp lors de son expédition de Québec.

—The French minister came to me this evening, and brought with him Sir William Phipp's original journal of his Quebec expedition, and gave it to me. This was blown up amongst several other material papers and draughts in the *Edgar*.—Walker's Journal p. 87

(3) *Vide*, Introduction de Walker's journal, p. 7.

de passage à Londres, un journal, le *St. James Post*, ayant annoncé qu'il avait été arrêté à sa résidence de Newington St oak, par ordre de la reine, Walker, qui aurait pu voir ses services acceptés par la république de Venise ou par le tzar de Moscou, mais trop loyal pour se mettre dans la triste position de pouvoir porter un jour les armes contre l'Angleterre, se décida, le cœur navré, à quitter son implacable patrie pour se rendre dans la Caroline du Sud, y cultiver une plantation (1).

Là encore les sarcasmes et la haine de ses compatriotes poursuivirent le proscrit anglais.

A sa grande surprise, après son désastre, l'amiral Walker avait été assailli à Boston par une avalanche de brochures plus violentes les unes que les autres. J'ai dit à sa grande surprise, car Sir Hovenden, qui rêvait d'éclipser la gloire de Drake et de Cavendish, en s'emparant de Québec, pensait sérieusement être récompensé pour avoir ramené les restes de l'expédition (2). Dans ces brochures, le gouverneur Dudley, le colonel Nicholson, tous les *New Englanders* s'en donnèrent à cœur joie sur le compte du malheureux amiral, et bientôt elles parvinrent jusqu'en Caroline, où elles attisèrent tellement les passions populaires contre lui, que Sir Hovenden Walker fut obligé d'aller chercher un refuge aux Barbades.

Néanmoins, petit à petit ces haines et ces rancunes de l'orgueil anglais blessé se turent. Le calme se refit dans cette existence brisée. Dès 1720, Sir Hovenden Walker put faire imprimer une justification et un rapport complets sur sa triste expédition, et ce journal fut accueilli avec assez de faveur, si l'on en juge par la rareté de ce bouquin, devenu presque introuvable aujourd'hui (3). Bientôt l'oubli se fit autour du vieil

(1) I could not, with a clear conscience, have served any other prince or State, without being naturalized and made or adopted native thereof, which besides my being now too old to begin a new birth in a strange nation, in this wicked world, I doubt could not however absolve me from fighting against my own natural prince and mother country. Introduction Walker's journal, p. 24.

(2) *Vide.* Introduction du journal de Walker, pages 28 et 30.

(3) *Le style de l'amiral ne manque pas d'une certaine excentricité.* "Do they think," se demande-t-il, "that the taking of Placentia to Britain had been as easy as a citizen riding home in his chaise from Hamstead or Highgate, calling at a cake house by the way, to regale himself and his épouse, with a glass of cyder and a cheesecake."

amiral, et revenu dans la Caroline, il finit par s'éteindre tranquillement dans sa plantation, en l'année 1725, au milieu des mûses qu'il cultivait avec un certain succès, et entouré des éditions de son poète favori, Horace, qui lui avait fourni l'épigraphe de sa défense :

Sois fort dans la détresse, et si ta bonne étoile
Fait naître enfin pour toi des vents moins désastreux,
A ces protecteurs dangereux
Ne livre qu'à demi ta voile.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

QUELQUES POETES ILLÉTRÉS DE LOTBINIÈRE

(Suite et fin.)

IV

Le dernier, mais non le plus petit de ce groupe de rimeurs, Lazare Tace—Tace est un surnom, c'est Le May qu'il faut dire—est un gaillard de six pieds, bronzé comme un arabe, et gai comme un français. L'amour lui a inspiré—à lui comme à d'autres que je connais bien—ses premiers chants. Il redisa't, dans des couplets plus remplis de sentiments que de perfection, les grâces naissantes de ses jeunes compagnes d'écoles. Vous savez qu'à la campagne, gars et fillettes s'asseoient sur les mêmes bancs, et lisent souvent dans le même livre. Oh ! qu'on lit bien mieux ainsi... Et comme cela met de la poésie dans le *Devoir du Chrétien*.

Vous n'avez pas besoin de voir deux fois étinceler l'œil noir de Lazare, pour vous convaincre qu'il y a de l'esprit dans cette individualité. Et je vous jure qu'il y en a à foison. Du reste, c'est un bien de famille : son père le lui a transmis, tout en s'en réservant une part raisonnable pour sa vie durant. Lazare est caboteur comme son cousin Normand l'a été—et je crois qu'il mourra en cabotant. Il possède une jolie goëlette, qui se nomme *Persévérance*. Il rêve souvent appuyé sur le pavois, regardant le flot qui lèche le bordage goudronné de son bateau. La tempête ne l'effraie point. Il chante plus fort qu'elle. Si le calme le retient quelque part, il débarque et va chez l'un des braves habitants de la côte, lier connaissance avec la plus avenante des fillettes, et le coquin—bien qu'aussi vieux que moi—il réussit encore à passer pour garçon.

Un jour il faillit perdre son bateau, et il perdit, un peu plus tard, une charmante petite enfant qui s'appelait Lazarine, du nom de son père. Sa mise se réveilla à ces souvenirs douloureux, et il dédia à sa femme les vers que j'aurai l'honneur de vous lire dans une minute. Lazare sait à peine écrire, et sa plume sauvage ne se soumet point au joug de l'orthographe. Elle se moque de la grammaire, et elle court par monts et par vaux, sans se soucier des barrières de la ponctuation. Exemple :

il écrit "tonnerre" n-a-i-r-e. Il dit "consolit" au lieu de "consola."
Il écrit "fort" f-o-r-d, sirènes r-a-i, et "gentille" j-a-n, jan.

Il ne connaît aucune règle de la prosodie, et il les massacre toutes. Cependant, vous serez peut-être surpris de certaines expressions, étonnés même de la tournure gracieuse de quelques-uns de ses vers.

SOUVENIR DE 1871

A Léonise, par son époux Lazare, au souvenir de leur petite Lazarine.

I

On touchait au printemps ; j'étais plein d'espérance,
Je travaillais gaiement à ma *Persévérance*.
Ce vaisseau, sur lequel est tout mon avenir,
Était tout radoubé et bien prêt à partir.
Nous n'avions plus qu'un mât à fixer à sa place,
Et puis, attendre là le départ de la glace,
Quand soudain un grand bruit, le bruit de la débâcle,
Offre à tous les regards un effrayant spectacle,
Qui fait verser des pleurs et trouble les esprits.
Or, cet esprit malin, qui chante, danse et rit,
Nous ne le voyons pas, mais il est parmi nous.
Sur qui donc va tomber le poids de son courroux ?
C'est moi qu'il a choisi ; c'est sur moi qu'il applique
Son art mystérieux et son pouvoir magique.

II

Déjà on ne voit plus sur la *Persévérance*,
Que des gréments rompus : vergues, mâts sont à terre ;
Et des bruits éclotants, comme ceux du tonnerre,
S'échappent de ses flanc ; son grand mât en balance
Arrache de son pied : pont, barres, rien ne résiste.
A l'avant, le beaupré brise ce qui l'entrave :
Apôtre, chaîne, haubans, lisses, pavois, étrave,
Et n'offre aux spectateurs qu'un tableau des plus tristes ?
Mais Dieu, du haut du ciel, est las de ce ravage ;
Il arrête d'un trait cette digue puissante.
Cette glace enchantée demeure frémissante,
Et respecte aussitôt ce reste de naufrage.

III

Le temps n'était plus froid : les rameaux, la verdure,
Embellissaient les bois, ranimaient la nature.
On voyait des troupeaux dans tous les pâturages,
Des chants toujours nouveaux sous de nouveaux feuillages :

Tout semblait respirer un parfum de bonheur.
 Seul, j'étais écrasé sous le poids du malheur,
 Quand je pris chargement pour des contrées lointaines,
 Là où chantaient jadis les nymphes, les siraines.

IV

—Oh ! viens donc, je t'en prie, accompagne mes pas,
 Car seul je me sens bien entraîner au trépas.
 Elle cède à mes vœux ; et ma femme chérie
 Vient avec son enfant, délice de ma vie.
 Pressant contre mon cœur Lazarine gentille,
 J'embrassais, tour à tour, et la mère et la fille.

Cela n'est ni mal dit ni mal fait.

Puis ainsi balancé entre ces deux amours,
 J'oubliais ma douleur pendant ces heureux jours.
 Mais depuis ce moment qui consolit mon cœur,
 Je retrouve partout cet ennemi vainqueur,
 Cet esprit qui me suit à tribord à bâbord,
 Et se rattache à moi plus cruel et plus ford.
 Tout en est donc atteint qui tient à ma personne.
 Il souffle son venin, qui tue, qui empoisonne.
 Des maux contagieux atteignent Lazarine,
 Mais la conduiront-ils aux portes du tombeau ?
 Pour elle entendra-t-on cette cloche argentine,
 Qui avertit le ciel d'un triomphe nouveau ?

V

—O Dieu, jette un regard dans le fond de mon âme,
 Et réchauffe mon cœur de ta féconde flamme,
 Pour animer encor cet espoir abattu,
 Ce reste d'espérance, ce débris de vertu.
 Des maux contagieux ont flétri Lazarine,
 Et sur elle ont fermé la porte du tombeau.
 Pour elle a retenti cette cloche argentine,
 Qui enrichit le ciel d'un triomphe nouveau.

Depuis tous ces fléaux qui flétrissent mon âme,
 Je vais dépérissant, je me sens affaiblir.
 La mort aussi bientôt viendra trancher la trame
 Des jours que le bonheur ne veut plus embellir.
 Hélas ! en attendant ce jour de funérailles,
 Si je pouvais goûter un instant de repos !
 Si je pouvais le fuir, cet être invulnérable,
 Qui trouble mon esprit et consomme mes os...

C'est affreux de rêver sa dernière demeure
 Quand je devais encore aspirer à la vie.
 Oh ! ce n'est pas mon corps, c'est mon âme qui meurt.
 A tous les heureux jours dont elle fut suivie.
 Des maux contagieux m'atteignent, Lazarine,
 Et ne me cachent plus l'approche du tombeau.
 Si on ne sonne pas cette cloche argentine,
 Le ciel n'aura pas moins un triomphe nouveau.

Je ne crois pas me faire illusion en affirmant que, placé dans les conditions où se trouve mon ami Lazare, seul un véritable nourrisson des Muses, seul un homme né poète peut écrire ainsi. Sa plume court comme si elle était habituée au travail ; il a l'inspiration qui fait les poètes.

Lazare réussit mieux encore peut-être dans le genre badin, et la chansonnette. J'aurais voulu recueillir plusieurs de ses productions qu'il a éparpillées comme les feuilles que l'on jette au vent. Mais Lazare est devenu soupçonneux. Il a peut-être de l'orgueil, ou plutôt il a le sentiment de sa force, oui de sa force enchaînée. Et comparant ce qu'il fait à ce qu'il aurait pu faire s'il eût été instruit, il se sent humilié, ou indigné.....et il ne laisse plus voir à ceux qui peuvent les juger, ses curieuses compositions. Je vous donne les deux seules chansons qu'il m'ait été possible de lui soustraire.

Et d'abord :

La chanson des oiseaux.

Petits glaneurs de nos prairies,
 Hola ! hola ! que faites-vous ?
 Oui j'aime bien vos voix chéries
 Et vos ramages qui sont doux.
 Mais vous me dérobez les graines
 Que je sème dedans mon champ...
 Ah ! moi je les sème avec peine,
 Et vous les volez en chantant.

Vous ne travaillez pas pour vivre,
 Et vous êtes des paresseux.
 Ah ! que le bon Dieu nous délivre
 De vos refrains bien trop coûteux !
 Fou que je suis, j'oublie encore
 Que vous me paierez bientôt.
 Des insectes qui le dévore
 Vous défendrez mon grain nouveau !

Chantez, chantez vos chansonnettes,
 Petits oiseaux, mangez mes grains;
 Ne craignez pas que je regrette
 L'aumône que vous font mes mains.
 Et quand avecque ma faucille
 Plus tard je ferai la moisson,
 En me volant pour vos familles
 Venez chanter votre chanson.

Dupont a fait mieux. Mais si Dupont eût été ignorant comme mon ami Lazare, vous n'auriez jamais entendu chanter : "*J'ai deux grands bœufs dans mon étable.*" Il faut, voyez-vous, que la science vienne à la rescousse du talent, sans quoi celui-ci reste dans ses langes. Il est perdu : c'est la flamme que nul vent n'attise, c'est le feu sous la cendre.

Je vous dirai maintenant une chansonnette plus gaie, et je n'aurai plus rien à citer :

Ursule notre engagère.

C'est Ursule notre engagère,
 Quand elle va à la moisson,
 Elle s'ébat sur la fugère,
 Chante, disant dans sa chanson
 Le nom du fils...
 O mes amis,
 Si vous saviez l'histoire
 Vous ririez bien !...
 C'est le fils de Grégoire...
 N'en dites rien !

C'est Ursule notre engagère,
 Je vous le donne pour certain,
 Qui dit serrant sa taille fière
 Dans un heureux corset de lin
 Le nom du fils...
 O mes amis, etc.

C'est Ursule notre engagère,
 Quand elle file son écheveau,
 Elle sourit toujours, la chère,
 En voyant grossir le fuseau,
 Elle pense au fils...
 O mes amis,
 Si vous saviez l'histoire,
 Vous ririez bien !...
 C'est le fils de Grégoire...
 N'en dites rien !

C'est Ursule notre engagère,
 Quand elle s'endort le soir,
 Elle met sa lèvre légère
 Sur son oreiller chaud et noir
 Comme le fils...
 O mes amis,
 Si vous saviez l'histoire,
 Vous ririez bien !...
 C'est le fils de Grégoire...
 N'en dites rien !

C'est Ursule notre engagère,
 Quand elle se lève le matin,
 Elle va pour dire : Au nom du Père...
 Mais elle dit, levant la main,
 Au nom du fils !...
 O mes amis,
 Si vous saviez l'histoire,
 Vous ririez bien !...
 C'est le fils de Grégoire...
 N'en dites rien !

Un Béranger illettré n'aurait peut-être pas fait mieux. Je le dis avec sincérité, si Lazare avait eu le bonheur de s'instruire, il serait devenu une étoile de première grandeur dans le ciel de notre littérature. Son nom brillerait en lettres d'or à côté de celui des Fréchette et des Crémazie.

J'aurais aimé à vous parler aussi des poètes qui naissent et meurent—non pas avec les fleurs—mais avec les élections. Ils sont nombreux. Chaque candidat a la gloire d'en faire sortir plusieurs de leur silence, comme chaque élection a l'inconvénient de tirer plusieurs candidats de leur heureuse obscurité, Nuls combats ne sont plus chantés que les combats de la parole ; et beaucoup de ces chants, improvisés comme les candidats, vivent plus longtemps qu'eux dans la mémoire des hommes. L'étude de ces chansons peut aisément fournir le sujet d'une autre lecture. Je ne m'en occuperai donc pas aujourd'hui.

Si j'ai choisi pour sujet de cet entretien les rimeurs de mon village, ce n'est pas que la poésie se soit retirée dans cet humble coin de terre, et qu'on ne puisse la trouver ailleurs ; c'est que je connaissais plus intimement les poètes dont j'ai parlé, et je pouvais les peindre d'une main plus sûre. Chaque paroisse a ses troubadours. Notre peuple est un peuple de poètes, comme les peuples du midi. Les longs hivers qui chassent les oiseaux, dépeuil-

lent les forêts et étreignent le sol sous leur embrassement glacé, n'engourdissent pas notre verve, et ne brisent point nos lyres. Nous chantons quand la bise siffle ou mugit ; nous chantons quand la neige tourbillonne, et que le ciel lance ses foudres, de même que nous chantons quand brille le soleil, quand les fontaines murmurent et que les forêts reverdies tressaillent aux baisers du matin. Nous avons hérité de la gaité de nos pères. Nous sommes restés français de cœur et d'esprit, voilà pourquoi nous finissons toute chose par une chanson.

Ce serait une erreur de croire, cependant, que tous ceux qui alignent des vers ou attèlent des rimes au même joug sont poètes. On les appelle ainsi d'ordinaire, c'est vrai, et j'ai suivi la coutume en désignant de ce nom, que l'on devrait prodiguer moins, les rimeurs de chansons qui font le sujet de cette lecture. On peut écrire en effet des milliers de vers et ne pas être poète, et ne jamais ressentir les ivresses de la poésie. Par contre, l'on peut être poète sans savoir écrire en vers. Il ne faut pas s'imaginer, non plus, que l'on a fait des vers, parce que l'on a pu terminer quelques lignes par des mots qui résonnent de la même manière à l'oreille : la rime est si peu de chose que dans la plupart des langues, la poésie n'est pas rimée. Cependant la langue française veut la rime ; c'est une difficulté de plus : voilà tout.

Qu'est-ce donc que la poésie ?.. qui donc est poète ? Ah ! la poésie... la poésie dans la plus large acception du mot, pourrais-je jamais la définir ?.. C'est quelque chose que l'on sent bien, mais que l'on ne comprend guère !... C'est un peu comme le libre arbitre. L'on sent bien que l'on jouit de la liberté, mais on ne la comprend pas, cette liberté !... La poésie, c'est peut-être l'essence du beau qui se révèle à l'esprit. Les anciens l'appelaient divine.—La divine poésie... La poésie, c'est comme un soleil qui se lève dans notre âme et qui projette ses rayons sur le monde extérieur pour l'embellir à nos yeux. C'est un souffle mystérieux qui emporte votre pensée en des régions inconnues, et vous fait découvrir des choses que le monde ne soupçonne pas. C'est aussi une sensibilité immense qui vous rend plus propre à jouir et à souffrir. Si la poésie est l'une de ces choses ou toutes ces choses, elle ne se trouve pas seulement, en effet au bout de la plume du versificateur, elle n'est pas seulement écrite, mais elle sort du ciseau que le sculpteur promène dans le marbre ; elle se détache de la palette du peintre, elle s'envole des lèvres de l'orateur. Oui, la poésie se révèle dans les formes ra-

vissantes de la *Venus* de Médicis ; elle étincelle sur les lèvres d'un Lacordaire ; elle éclate dans la *Transfiguration* d'un Raphaël et la madonna de Michel-Ange, comme elle éclate dans les strophes mystérieuses du Dante, comme elle étincelle dans les pages capricieuses de Musset, comme elle se révèle dans les méditations suaves du plus suave des poètes, de Lamartine. Et qui sait combien parmi ceux qui m'entendent ont senti dans leur âme ces étranges ardeurs de la poésie et ne se sont pas doutés qu'ils sont poètes !. qui peut dire combien sont nés poètes qui mourront inconscients du don qu'ils ont reçu, comme le bouton qui tombe avant de devenir fleur ! A ces signes, tout imparfaits qu'ils soient, vous découvrirez le poète en quelque lieu qu'il se cache. Une âme indifférente ou froide, un esprit lourd, un cœur insensible ne seront jamais les refuges de la poésie.

Et voilà pourquoi, sans être poète, l'on peut savoir les règles de la prosodie et posséder la baguette magique qui fait jaillir les rimes. Sans être poète, l'on peut écrire des pages et des pages qui rimeront sans cesse... Alors ce ne sera pas de la vraie poésie, mais de la versification ; l'on ne sera point poète, mais versificateur. Et vous lirez ces pages sans éprouver d'émotions, sans vous sentir enflammés, sans être remués dans vos entrailles. Ce sera la beauté froide, privée de chaleur et de vie.—Parfois, vous voyez une femme dont la figure est régulière, bien régulière. Vous la trouvez belle ; mais vous restez insensible. Ah ! c'est qu'il manque à cette figure quelque chose d'insaisissable... un reflet mystérieux, un rayon, un souffle qui devrait s'en échapper et la transformer ! Cette femme, c'est le symbole d'une page correctement versifiée, mais où le soleil de la poésie n'est point tombé. Mais vous rencontrez une strophe ou une femme qui vous enthousiasment et vous enivrent malgré leur beauté sauvage et inculte ; alors vous vous écriez en voyant le rayon de feu qui s'échappe de l'une et de l'autre : Voilà la poésie !

PAMPHILE LE MAY.

DE LA MUSIQUE RELIGIEUSE

LES MESSES DE GOUNOD.

La Religion abonde en vérités si pleines de grandeur et d'élévation, que pour s'élever jusqu'à ces mystères du vrai et du bien, l'homme n'a pas trop de tous les moyens dont il peut disposer. Pour en saisir les enseignements et en pénétrer l'expression, il lui est utile d'ajouter aux lumières du raisonnement tout ce qu'il rencontre de ressources dans sa sensibilité, son cœur, son imagination. Ainsi il se détache du monde matériel qui frappe les sens. Il s'élève vers l'infini, il entre dans sa voie et sa destinée.

C'est pour cela que nos pères attachaient une si grande importance à environner le culte de tous les éléments que pouvaient leur offrir les arts de la construction, de la peinture et de la décoration. Mais ils ne s'en tenaient pas là, et ils ajoutaient encore les grands secours du langage divin de la poésie, du rythme, de la mélodie et aussi, nous le savons positivement, de l'harmonie.

Ils y voyaient un attrait irrésistible répondant à l'universalité des facultés humaines.

Sans doute, il est des esprits d'élite qui sont plus affectés de ce qui parle exclusivement à la raison ; même pour ces individualités puissantes, les ressources de l'art ont leur salutaire influence.

Tandis que si l'on fait disparaître cet équilibre mis entre les facultés de l'homme, beaucoup s'arrêteront à des considérations stériles ; un plus grand nombre d'esprits découragés, s'éloigneront frappés d'indifférence, et comme d'une sorte d'horreur pour des sentiers âpres et arides.

Il est une autre loi de cette consécration de toutes les facultés de l'homme à sa destinée souveraine. Il a reçu ces facultés ; il en doit l'hommage à celui qui en est l'auteur. Il ne les possède pas en vain ; ce n'est pas un champ qu'on doit laisser en friche, il ne resterait pas stérile impunément ; ce n'est pas un trésor qu'on peut garder improductif ; et si l'arbre est sans fruit, la malédiction tombera sur lui tout entier.

Mais invoquons encore un autre ordre de considérations si les premières sont jugées insuffisantes.

La musique est une des représentations les plus frappantes de la destinée de l'homme. Il doit donc incliner son cœur à ses douces et saisissantes révélations ; elles lui apprennent les accents de la vie future, et, suivant Mgr. Gerbet : " c'est sous la forme de la musique, que la religion nous représente l'état supérieur de la parole dans le monde futur. Le chant est le commencement de la régénération, de la transfiguration de la parole terrestre ; c'est l'élan de la voix humaine vers le mode céleste de l'expression de la pensée."

" La musique, nous dit encore un grand penseur, a pour but de percer les régions du temps, qui nous enveloppent. Le bonheur est notre lieu de repos, et la musique a pour objet de nous y amener. Avec elle, l'homme s'élève vers la région divine, et il la fait descendre en lui. L'âme est alors comme une lyre entre les mains de Dieu. Dieu en tire à son gré des sons tristes et déchirants, ou des sons doux et consolants ; mais quand Dieu s'éloigne de l'âme, alors elle reste insensible, anéantie et sans voix."

Nous devons donc considérer avec vénération l'élément du culte extérieur, nous pénétrer de sa douce influence et de ses enseignements. Il ne suffit pas de connaître les trésors amassés par nos prédécesseurs dans la foi : nous devons aussi nous inspirer de leurs œuvres, pour les suivre dans les voies de l'idéal et de l'infini.

Il y a une différence, toutefois, dans la destinée de ces moyens, mais elle est capitale : c'est que si les grandes œuvres plastiques des âges de foi subsistent encore pour la plupart, depuis Ste. Sophie de Constantinople jusqu'à St. Pierre de Rome, il n'en est pas de même des monuments de la mélodie religieuse. Beaucoup ont disparu ; les traditions n'ont pu s'en conserver facilement ; la connaissance de l'exécution nous manque pour plusieurs. Mais ce qui nous en reste—surtout en certaines parties du plain-chant, en certains traits et introïts, dans les mélodies terribles du *Dies Irae*, du *Stabat Mater*, dans les hymnes sublimes du St. Sacrement—suffit pour nous faire présumer un art plein d'éloquence, de grandeur et de majesté.

Avec ces éléments, nous avons la plus belle expression de l'art religieux que nous puissions concevoir, et nous croyons que tous les efforts de la musique actuelle consacrée aux églises

doivent tendre à se rapprocher autant que possible de ce type premier. Modèle du style déprécatore, le plain-chant invite les âmes au recueillement, les détache de la terre, les porte vers le ciel : il est tour à tour, doux, consolant et plaintif, ou bien sombre, sévère, imposant et entraînant, suivant le sens de chaque office.

Cet esprit d'assimilation de la musique au plain-chant fait le succès des grands maîtres de l'école religieuse italienne, approuvés par les Souverains Pontifes. Ce n'est qu'autant que les musiciens religieux des temps modernes auront étudié ces premiers modèles et cherché à y ramener les ressources nouvelles de l'art, qu'ils peuvent espérer de faire accepter leurs œuvres du sentiment religieux des fidèles, et de la sage vigilance de l'autorité qui ne peut négliger les saintes traditions.

A ces conditions, il n'y aura pas d'exclusion absolue pour les productions de la musique moderne, mais le plain-chant fera toujours le fond et l'élément principal de la mélodie religieuse, tandis que tous ces essais de chant sacré, quels que soient leur mérite et leur excellence, ne pourront trouver place qu'en certaines circonstances exceptionnelles, où il est possible de réunir à des masses considérables de voix, les ressources de la musique instrumentale.

Ces restrictions sont nécessaires pour conserver au style traditionnel ses droits imprescriptibles, mais elles n'excluent pas ce qui répond aux intérêts, de l'art.

Et en effet ; il est désirable que les artistes fassent hommage de leur inspiration au Maître Souverain qui en est l'auteur (1), que les dons de Dieu soient invités à louer celui qui les a créés dans sa magnificence infinie ! Enfin il y a un but que l'Eglise a toujours eu en vue : c'est que les œuvres profanes, ne seront jamais le terme suprême de l'art et du génie, l'Eglise ne l'oublie pas et croit devoir le rappeler aux artistes. Dès lors les fidèles ne seront plus entraînés loin du temple par des accents mondains, et aux chefs-d'œuvre du monde profane, ils pourront opposer des chefs-d'œuvre d'un ordre aussi supérieur que les pensées du ciel le sont aux pensées de la terre.

(1) Je ne crois pas que ce soit un homme qui ait inventé les biens que nous apporte la musique, mais Dieu qui est orné de toutes vertus. (Plutarque.)

La musique est divine en son origine et en son but (Platon)

Le premier homme reçut de Dieu le bienfait de la musique avec une instruction universelle. (Cardinal Bona.)

La musique n'est faite que pour chanter les louanges de Dieu. (P. Martini.)

C'est l'observation de ces lois qui nous a valu les chefs-d'œuvre de Bach, Bethoven, Haydn et Mozart, et s'ils laissent parfois quelque chose à désirer, c'est lorsqu'ils ne se sont pas toujours assez appliqués à saisir le vrai caractère du style religieux.

Enfin c'est le sentiment de ces grandeurs qui a conquis certains esprits d'élite de notre temps et a élevé leur inspiration dans des régions plus hautes, tels que Meyerbeer, Elwart, Lesueur, Adam, Ambroise Thomas, et en particulier Gounod.

C'est de ce compositeur distingué que nous voulons entretenir les lecteurs de la *Revue de Montréal*. Il sera l'objet d'une étude où nous examinerons comment il s'est préparé à la connaissance du style religieux, quelles études il s'est imposées, et enfin quels sont les rapports qui existent entre ses œuvres et les chants traditionnels de l'Eglise.

Nous analyserons successivement ses deux messes principales, d'abord la messe solennelle exécutée à Paris pour la première fois en 1855, et ensuite la messe du Sacré Cœur, exécutée dans l'année 1876.

II

M. Gounod est né à Paris en 1818. Après avoir passé plusieurs années au conservatoire, il obtint, en 1839, le premier prix de composition, et fut envoyé à Rome comme pensionnaire du gouvernement. Là, tout en continuant ses premières études, il ne négligea pas la connaissance des œuvres religieuses où il trouvait tant de merveilles. Il revint à Paris, fut nommé maître de chapelle des Missions Etrangères et composa plusieurs pièces importantes pour l'Académie de musique.

L'attention fut attirée sur lui par un concert où plusieurs de ses compositions avaient été exécutées. Un des critiques les plus habiles, en fit un éloge assez significatif. " Cette musique, " disait-il, ne nous rappelle aucun autre compositeur ancien " ou moderne, soit par la forme, soit par le chant, soit par " l'harmonie. Elle n'est pas nouvelle, si nouveau veut dire " bizarre ou baroque ; elle n'est pas vieille, si vieux veut dire " sec et raide, s'il suffit d'étaler un aride échafaudage derrière " lequel ne s'élève pas une belle construction : c'est l'œuvre d'un " artiste accompli, c'est la poésie d'un nouveau poète..... Que " l'impression produite sur l'auditoire ait été grande et réelle, " cela ne fait nul doute ; mais c'est de la musique elle-même,

“ non de l'accueil qu'elle a reçu, que nous présageons pour Mr. Gounod, une carrière peu commune; car s'il n'y a pas dans ses œuvres un genre à la fois vrai et neuf, il nous faut retourner à l'école et apprendre l'alphabet de l'art et de la critique.”

Cet article, qui produisit une vive sensation, nous montre qu'on voyait déjà en Mr. Gounod le talent d'un grand musicien; mais nous pouvons ajouter qu'il avait aussi les aptitudes d'un musicien vraiment religieux.

Dès le commencement de sa carrière, tout en écrivant des compositions pour les concerts et pour la scène, il s'occupait avec un grand soin à étudier les maîtres de la musique sacrée, et il s'exerçait dans ce grand style qui offre un si vaste champ aux ressources de l'art.

Une démarche importante, qu'il accomplit vers le temps de ses études à Rome, eut une influence profonde sur ces prédispositions. Il s'était cru appelé à l'état ecclésiastique et avait passé quelque temps dans une communauté. Toutes ses idées, étaient alors tournées vers les vérités les plus élevées; il donnait à son esprit des habitudes de méditation et de réflexion qu'il eût trouvées difficilement au milieu des entraînements du monde. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on trouve des traces de ces habitudes graves même dans ses œuvres dramatiques, et par la connaissance de cette phase de son existence, on peut mieux comprendre quel sentiment réel préside à tous ses essais dans le genre religieux.

A Rome, il étudiait, dans les communautés et dans les bibliothèques, les œuvres de l'école italienne; il entendait souvent les chants de St. Pierre, de la Sixtine et les oratorios, et il se formait un trésor de connaissances, assez rares chez les musiciens modernes. Aussi on ne peut être surpris ni du nombre de pièces religieuses qu'il a déjà produites, ni du caractère qu'il a su leur imprimer. Il était si pénétré du style des anciens maîtres, que sa première messe, exécutée à Vienne en 1843, rappelait tout-à-fait les compositions de Palatrina.

C'est ainsi que Mr. Gounod s'est préparé à la véritable mission du musicien, qui est de contribuer aux grandes solennités du culte: il a connu les vérités de la foi, il les a étudiées avec amour. Ne pouvant consacrer son existence à la plus haute des vocations, il a voulu au moins faire hommage de son talent et

de ses aptitudes merveilleuses, développées par des études bien dirigées et persévérantes. En même temps qu'il lui fallait suivre sa carrière, et répondre aux demandes des directeurs éclairés des académies musicales, il ne négligeait pas la composition sacrée, et éditait plusieurs œuvres considérables. La plus remarquable d'abord fut la messe solennelle exécutée en 1855, à St. Eustache pour la fête de Ste. Cécile.

Comme nous l'avons annoncé plus haut, nous allons en faire l'analyse—pour donner une idée de la manière de M. Gounod.—Nous en parlons à la suite de plusieurs auditions, mais surtout d'après ce qui en a été entendu l'année dernière, à la Toussaint, dans l'Eglise St. Jacques à Montréal, grâce au zèle du curé, M. Sentenne, et au talent de direction du maître de chapelle, M. Lavallé, si avantageusement connu dès ses premiers essais dans l'art musical.

III

Une messe commence par le *Kyrie*, pièce qui est éminemment propre à mettre en relief les qualités d'un compositeur religieux.

Le *Kyrie* exprime le recours des âmes vers le Ciel. Le peuple chrétien entre dans le temple, se prosterne au pied des autels, et épanche son cœur dans la prière. L'âme s'adresse au Seigneur, frappée de ses grandeurs et de ses perfections : elle exprime avec bonheur sa confiance en la miséricorde et la puissance de Dieu. Ensuite elle fait un retour sur elle-même et elle voit les dangers qui l'environnent, les chutes terribles auxquelles elle est exposée. Cette pensée excite en elle comme une tempête, orage plus redoutable que l'assaut de tous les flots soulevés de la mer : quelles étreintes ! quelles angoisses ! Mais enfin l'âme est apaisée, elle est calmée ; la grâce descend vers elle ; elle passe de la crainte à la confiance, à l'espérance, à la reconnaissance ; elle fait entendre ses remerciements, sa gratitude envers le Seigneur.

Voyons comment le compositeur a rendu ces divers sentiments. Le début est simple : c'est le plain-chant dans le style de Palestrina. Le morceau suivant en est comme le développement et l'harmonisation, par les ressources de la musique, sur un ton simple, mais bien dessiné ; il donne très-bien l'idée des chants de la Chapelle Sixtine, qui excitaient chez Gounod une admiration sans bornes.

Le chant, soutenu par un accompagnement continu en arpèges,

est pur, élevé ; il peint les mouvements que nous avons indiqués plus haut : La première partie n'a occupé qu'une vingtaine de mesures. La seconde est développée, et, après avoir exprimé les sentiments de l'âme par l'organe des *sol*, elle nous offre l'expression de la confiance dans la reprise du chœur. Le *Kyrie* se termine par les mesures de plain-chant harmonisé du commencement. Cette prière simple et calme a la monophonie des chants de la Chapelle Sixtine et est comme un hommage rendu par un grand artiste à la musique sacrée dans ses premiers développements. En outre, cette simplicité, ce calme font mieux ressortir les grands effets des morceaux suivants.

Ce mérite doit être remarqué. Quelques messes ont leurs grands effets dès le commencement, ce qui empêche l'auditeur d'être aussi sensible à l'expression des pièces suivantes et en particulier du *Credo*. Nous verrons plus loin, avec quel talent et quel sentiment cette marche ascendante de l'expression musicale est soutenue dans les derniers chants au *Sanctus*, et dans les recours pleins d'amour et de reconnaissance sur les paroles de l'*Agnus Dei*, bien comprises cette fois.

Nous passons au *Gloria in excelsis*. Il est attaqué par les *soprani* accompagnés par le chœur, qui chante *piano* et les lèvres closes. Dans toute la première partie, les *harpes*, répondent au chant traditionnel des anges, qui répètent ensuite avec toute l'armée céleste : *Gloria in excelsis Deo, Gloria !*

Vient ensuite l'ensemble du chœur sur le *Laudamus te*, d'un mouvement plein d'élan et de décision, puis un morceau plus doux, d'une belle mélodie, sur ces paroles : *Adoramus te, Glorificamus te, Gratias agimus tibi*, allant ensuite toujours en *crescendo* sur ces paroles : *Propter magnam gloriam tuam*.

Après que l'âme a rempli ses devoirs de reconnaissance envers Dieu, le chœur fait entendre l'invocation de l'humanité sur un ton de supplication : *Domine Deus*, répété par l'ensemble ; *Deus cœlestis, Deus omnipotens*. Le recours à la bonté du Dieu qui peut tout, est admirablement marqué par la douceur des premiers accords, suivis d'un *crescendo* qui répond aux grandeurs de la toute-puissance.

On reconnaît, dans ces chants, l'inspiration d'un vrai poète, les sentiments d'une âme admirablement douée. Il y a partout de l'invention dans le fond des idées—qui se développent d'une manière suivie et puissante—et dans l'heureuse appropriation de la musique aux paroles. Mais ce qu'il faut surtout remarquer,

c'est l'ensemble de ces qualités. La mélodie s'élançe comme libre et indépendante, et cependant elle se conforme au son des paroles qui lui donnent, de leur côté, une nouvelle force. Et loin que les exigences du texte nuisent à la mélodie, elle y trouve un tour original de couper sa pensée par des incises du meilleur effet. C'est inopiné, inattendu et cependant de la plus grande douceur pour l'oreille. Il y a aussi des transitions heureuses à remarquer dans dans la mélodie : elle interrompt son développement naturel par des élisions d'un grand style, qui donnent à la musique ce que la sobriété et la concision donnent de force et de distinction au style littéraire. Ceci n'est pas une qualité commune, tant s'en faut.

Ensuite vient le *solo* du *Qui tollis* exécuté par la basse avec accompagnement de hautbois, qui reprend avec dialogue du ténor : c'est grand, et d'une belle variété sur l'ensemble.

Après le *Qui tollis peccata mundi*, nous avons sur un thème très-émouvant, l'interprétation de ces paroles : *qui sedes ad dexteram Patris*, par le soprano, le ténor et la basse. Ce *trio* à l'unisson est original, harmonieux et pénétré du sentiment de la prière. Très-excellent, le chant de triomphe du commencement, qui reprend sur ces paroles : *Quoniam tu solus sanctus, etc.*

Le *Credo*, pris en lui-même, réunit de grandes beautés. Il est brillant et en même temps varié. Les premières paroles sont dans un mouvement majestueux et énergique. C'est une affirmation de notre foi sur ce mot—*Credo*—répétée par les basses à chacun des articles que le chœur proclame successivement. Cette répétition répondant à l'énumération du chœur est grave, et du plus grand effet. Ensuite tout se tait, et alors commence un *trio* sans accompagnement, dont les phrases ne sont coupées que par quelques accords en *pizzicato* des instruments à cordes. C'est l'*Incarnatus*, en accords pleins, exécutés en sourdine par les *soli* et répété *pianissimo* par tout le chœur. Le compositeur a bien exprimé ce mystère de la venue du Messie, mystère plein de douceur, de tendresse et de consolation.

Puis on entend les gémissements de l'âme, qui voit l'humanité accueillir par des supplices et des outrages la venue de son libérateur. Ceci est encore traité de main de maître. Il y a surtout au milieu de ces plaintes—coupées comme des plurs—une réponse des instruments à cordes qui supplée à la pensée et qui rend ces émotions inénarrables de l'âme, dont parle l'Esprit Saint.

Mais après les angoisses de la mort, et les tristesses du tombeau, le *Resurrexit* se fait entendre, avec une suspension destinée à mieux en faire ressortir l'effet. Après ce moment d'étonnement, de surprise, les acclamations éclatent et embrassent tout le chœur, comme se répondant du ciel à la terre et de la terre au ciel. Ce morceau est des plus beaux, et bien qu'il ne soit pas prolongé, il est saisissant.

Enfin, le tout est terminé par une interprétation de l'*expecto resurrectionem mortuorum* qui nous représente d'une manière hardie la grande scène de la résurrection dernière. Quelques voix de la basse, sur un ton profond et caverneux—comme sortant des entrailles de la terre—attaquent d'abord ces paroles sur une seule intonation—*et expecto*—les barytons répètent le même mot sur la note suivante, puis les ténors, et enfin les soprani, montant d'une note à chaque mesure et soutenus par tout le chœur, pour exprimer l'ascension de toutes les âmes vers les régions supérieures. Ce motif si expressif est répété deux fois de manière à en accentuer l'effet et à le rendre encore plus marqué. Puis sur des accompagnements d'arpèges, qui se succèdent sur la harpe pendant quelques minutes, les paroles suivantes sont exécutées par le chœur, *et vitam venturi sæculi, et vitam venturi sæculi. Amen.* Rien de plus doux et de plus suave que cette combinaison de sons harmoniques, qui se terminent dans l'idéalisation du calme et de la paix. Elle se trouve très-bien placée, après les grandes émotions et toute l'action des différentes scènes du *Credo*.

Voici donc cette pièce magistrale du symbole interprétée dans son entier, suivant le sens des paroles, qui sont si variées, si touchantes, si instructives et si imposantes. C'est là le résumé de tous les enseignements de la foi et il est traité avec un respect qui tient compte des exigences du texte et de toutes ses significations. La religion révèle ainsi toutes ses grandeurs, d'abord la majesté du Dieu créateur, père tout-puissant, maître de toutes choses, puis les tendresses de la rédemption, qui commence dans les charmes de l'enfance pour finir par un dénouement tragique.

Pendant—malgré le développement et l'importance que M. Gounod a donnés au *Credo*—le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* sont d'une telle beauté, que lorsqu'on arrive à ces deux morceaux, il semble véritablement que l'inspiration musicale ait toujours

été en croissant et en s'affirmant davantage dans le cours de sa composition.

Et en effet, à la fin du *Credo*, tout se termine par les chants célestes qui font retentir ces mots—*et vitam venturi sæculi*—ces paroles qui révèlent de si douces espérances au chrétien. Ste. Thérèse ne pouvait les entendre sans entrer aussitôt en extase et sans se représenter le ciel, comme si elle en contemplant déjà les splendeurs. Voilà ce que nous ne pouvons ressentir comme elle, mais un artiste de génie a le talent de traduire ces impressions, et il le fait avec un bonheur qui nous ravit : il nous semble qu'après cela on ne peut rien dire de plus touchant sur un si grand sujet ; mais le compositeur ne s'en tient pas là et développe encore cette même idée dans le morceau suivant. Après qu'il nous a ouvert les portes du ciel et qu'il nous a fait entendre comme les premiers accents d'une mélodie qui n'est plus de la terre, il suit la marche de l'office même qui, au *Sanctus, Sanctus*, fait retentir les chants angéliques : le musicien répond à cette idée et en développe les premiers accents. Le thème principal semble exprimer—par ses notes disposées en spirales—les vapeurs de l'encens, qui s'élancent en revenant sur elles-mêmes et en s'élevant vers le ciel. Enfin, il y a une gradation entre les premières intonations et les dernières reprises du chœur, qui semblent embrasser l'étendue du ciel. Les chefs de l'assemblée céleste proclament les grandeurs divines, le chœur les répète successivement, avec un *crescendo* qui nous donne une idée de l'immensité céleste. L'effet est merveilleux et se reproduit aussi dans l'*Agnus Dei*, mais avec une variété qui lui donne un caractère particulier de douceur, et fait admirer les ressources du compositeur.

Nous aurions maintenant à faire quelques considérations générales sur l'ensemble de l'œuvre, mais nous préférons les donner comme préambule à la nouvelle messe de M. Gounod, où nous retrouverons les mêmes qualités, la même richesse d'expression qui semble révéler une conception inépuisable des ressources de la musique religieuse.

(A continuer.)

SUPPRESSION

DES

RELATIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE

Un prêtre, plein d'érudition et d'une très grande complaisance, m'écrivait de Rome, où il avait bien voulu faire des recherches pour moi : "N'oubliez pas que vous ne devez rien publier sur les missions, sans une permission spéciale de la Propagande. Ceci a été réglé par un Pape, dont j'oublie le nom." Comme mon but n'était que de réunir des documents sur l'église naissante de Québec, je n'eus pas besoin de demander cette autorisation, dont la nécessité, d'ailleurs, m'était indiquée d'une manière un peu vague. Mais je voulus connaître la nature de la prohibition et le nom du Pontife qui l'avait faite, sans penser toutefois qu'elle pût avoir quelques rapports avec les premières missions de notre Canada.

Une étude de ce genre n'aurait pas offert de véritables difficultés dans les villes qui possèdent des bibliothèques ; mais Montréal n'en a pas et n'en aura probablement pas de longtemps. Celui qui veut travailler doit suppléer comme il peut à l'absence de livres nécessaires.

C'est ce que j'ai été obligé de faire.

L'*Index* contient bien, sur la publication des livres, des règles que les personnes familières avec la science ecclésiastique connaissent ; mais il n'y a rien qui regarde spécialement les missions : rien non plus dans les auteurs de Droit Canon, du moins dans ceux que j'ai consultés. Restait le Bullaire Romain (1), mais pour y découvrir des indications précises, il fallait parcourir une longue suite de Bulles, de Lettres Apostoliques et de Brefs. Après plusieurs mois de recherches inutiles, je trouvai par hasard le document désiré, dans l'*Histoire Polémique de l'Index* du P. Zaccaria (2).

(1) Je crois que dans tout Montréal, on ne peut le trouver qu'à la Bibliothèque du Séminaire.

(2) *Storia Polemica delle proibizioni de' libri, scritta da Francescantonio Zaccaria, etc.*, A. Roma, 1777, in 4to p. 184.

C'est un Bref de Clément X, daté du 6 avril 1673. J'ai pu le vérifier depuis dans le Bullaire Romain et dans le Bullaire de la Propagande. Il avait été communiqué à l'auteur par le secrétaire de la Propagande, Mgr. Borgia, et le P. Zaccaria ne peut s'empêcher d'en signaler la sévérité.

Avant d'examiner ce document et d'indiquer quelles conséquences il a eues pour la publication des *Relations de la Nouvelle-France*, on me permettra de jeter un coup d'œil sur l'histoire des Relations en général, mais plus particulièrement des nôtres, que nous appelons par excellence les *Relations des P.P. Jésuites*.

I

C'est aux Jésuites que nous devons l'idée de ces récits qui faisaient connaître les nouvelles conquêtes de l'Évangile, et qui initiaient l'Europe à la connaissance des mœurs des nations lointaines. Avant eux, on avait vu des Religieux—tels que les Franciscains et les Dominicains—non moins zélés, non moins savants, pénétrer en Afrique, en Asie et dans l'Amérique du Sud. Mais, en général, ils n'avaient pas mis le monde catholique au courant de leurs travaux et de leurs succès, soit par humilité et par indifférence pour l'opinion, soit par crainte de blesser les susceptibilités politiques des Puissances.

Au moment où Saint Ignace de Loyola mettait à la disposition du Saint-Siège, pour combattre toutes les erreurs, un dévouement sans bornes et le zèle apostolique de ses frères, les Indes, la Chine, le Japon permettaient aux étrangers un accès plus facile ; l'Amérique semblait reculer indéfiniment les bornes de ses forêts. Partout l'attention était excitée : les uns voyaient pour le commerce de nouvelles sources de richesses, les autres comprenaient que ces peuples nouveaux, plus ou moins barbares, avaient droit aux bienfaits de la vérité et de la civilisation. Les récits des voyageurs—marchands ou missionnaires—devaient donc exciter la curiosité générale.

C'est ce que St. François-Xavier avait prévu, et voilà pourquoi il disait à son compagnon, le Père de Beira, en lui prescrivant de rendre compte de ses missions : “ Donnez toutes les nouvelles dont la connaissance, en Europe, doit porter à glorifier Dieu, ceux qui les recevront..... Vous ne devez pas perdre de vue que les mémoires de ce genre, qui proviennent

“ de pays si éloignés, sont curieusement recherchés, et lus avidement en Europe, en Italie et ailleurs.” (1)

Lui-même, joignant l'exemple au conseil, n'avait pas manqué d'écrire à son supérieur et ami, St. Ignace. Ses lettres furent bientôt imprimées et répandues partout. Les premières parurent à Paris, en 1545 (2), la même année que la relation du second voyage de Jacques-Cartier au Canada. Elles ouvrent cette suite—qu'on peut dire non interrompue pendant trois siècles et qui se continue encore (3)—d'écrits traduits dans les principales langues de l'Europe, et connus soit comme lettres détachées, soit comme publications annuelles—telles que les *Litteræ annuæ* et nos *Relations*, soit comme collections—telles que *Avisi*, *Epistolæ Indicæ*, *Japonicæ*, *Cartas* et *Litteræ Edifiantes* (4).

Les Jésuites en cela ne suivaient pas seulement les sages inspirations d'un esprit qui voit de loin ; ils obéissaient à une règle de leurs constitutions (5). Dans le principe, les Provinciaux devaient, tous les quatre mois, transmettre à Rome le récit de tout ce qui s'était passé sous leur administration, surtout les détails propres à édifier les membres de la compagnie. Mais en 1565, dans la seconde congrégation, il fut décidé que ces relations ne seraient plus transmises qu'une fois l'année (6). Telle est l'origine des *Litteræ annuæ*. Comme elles ont servi de modèle aux autres publications de ce genre, et qu'il y est question des missions de l'Amérique, j'entrerai dans quelques détails à leur sujet.

(1) Cité par le P. Martin, *Relations inédites de la Nouvelle-France*. Paris Douniol, 1861, p. x.

(2) Copie d'une lettre missive des Indes par monsieur maistre François Xavier à son prevost monsieur Egnace de Luyolu (sic), Paris, Jehan Corbon 1545.

(3) Les *Annales de la Propagation de la Foi* renferment, comme tout le monde sait, un très grand nombre de lettres des PP. Jésuites.

(4) Cf. Carayon, *Bibliographie Historique de la Compagnie de Jesus*. Quant aux *Litteræ Edifiantes* qui ont été réimprimées plusieurs fois, nous ferons remarquer qu'elles furent d'abord publiées annuellement en volumes, appelés généralement *recueils*. Le 1er Recueil est de 1702 ; le 34^e et dernier, de 1776. Les éditions postérieures sont plus complètes ; mais la traduction allemande, connue sous le nom de *Der Neue Weltbol*, renferme des lettres qu'on ne trouve pas ailleurs.

(5) Pars 8, c. 1, a. 9.

(6) II Congregatio, Decretum 37. *Decreta, canones, etc., Societatis Jesu*, Avignon 1830.

Les rapports reçus de chaque province, étaient confiés à un Père distingué par son talent et sa prudence, qui devait les analyser et en faire des extraits. Ces extraits, réunis en un volume, comprenaient l'histoire de la société pour l'année. C'était en même temps une espèce de circulaire qui mettait en rapport, les uns avec les autres, les membres de la société, depuis le Général jusqu'au dernier des Frères coadjuteurs (1). Ces recueils, d'abord manuscrits, ne pouvaient exciter les craintes ni la jalouse susceptibilité de personne. D'ailleurs, il fut défendu de les communiquer aux étrangers (2). C'était le seul lien qui unissait encore des personnes qui souvent, après avoir vécu longtemps ensemble, se trouvaient dispersées aux extrémités du monde.

En 1581, lors de la 4e congrégation, les lettres reçues, analysées, et transmises ensuite aux différentes maisons, s'élevaient annuellement au total de 442. On jugea nécessaire d'en diminuer le nombre, qui imposait un travail colossal. Il fut décidé que chacune des 21 provinces n'enverrait qu'une relation, et qu'à son tour elle ne recevrait qu'un exemplaire du recueil (3).

Celui qui embrasse les faits de cette année 1581, parut en 1583, sous le titre : *Annux Litteræ Societatis Jesu, anni 1581. Ad Patres et Fratres eiusdem Societatis ; Romæ in Collegio eiusdem Societatis 1583* (4). Pour la première fois, on avait recours à l'imprimerie et, d'après les derniers mots du titre, il me paraît assez probable que l'ouvrage sortait des presses de la Compagnie.

Tel est le premier volume de cette importante collection que Brunet mentionne à peine, et qu'il est si difficile de compléter, puisqu'elle n'était pas destinée au commerce (5). Il était publié à deux ans de date—la rédaction en avait été terminée au mois de novembre 1582—; mais le retard s'explique facilement, et il était nécessaire, puisqu'il fallait attendre l'arrivée des lettres écrites de toutes les parties du monde.

(1) Ut Coadjutores nostri temporales ex Latinis etiam litteris fructum aliquem percipiant, sit aliquis, qui illarum summam, cum interpretationem aliquo modo explicet. *Regulæ Societatis Jesu*. Avignon, 1827, p. 214.

(2) Nemo in posterum cuivis externo, quavis occasione Societatis nostræ annuas communicet, seu ostendat. *Ibid.* p. 358.

(3) Quarta Congregatio, D. 38.

(4) Carayon, *Bibliographie Historique de la Compagnie de Jesus*, No. 14.

(5) M. Sobolewski, amateur distingué de Russie, n'avait pu en réunir que 8 volumes, dans sa collection, si riche d'ailleurs, en ouvrages sur les missions.

Jusqu'en 1586, chaque année vit paraître un nouveau volume de la suite ; mais à cette époque, il a un temps d'arrêt, et le volume de 1585 ne fut imprimé qu'en 1588. A partir de 1591, les interruptions sont plus longues et plus fréquentes : les *Annux* de 1597 ne parurent à Naples, qu'en 1607.

Le rédacteur de l'année 1598 nous apprend que ce retard était justifié par d'excellentes raisons : *interrupta illa quidam justas ob causas* (1). Les difficultés suscitées à la Compagnie de Jésus, vers cette époque en Espagne et en France, suffirent bien à nous en faire soupçonner la cause.

Mais les PP. songaient à le faire disparaître au plus tôt. Aussi, les années 1598 et 1599 furent-elles imprimées à Lyon en 1607 (2), pendant que 1597 était publié à Naples, comme nous venons de le dire.

On avait réglé en même temps que les lettres seraient rédigées dans chaque province et envoyées à Rome toutes prêtes pour l'impression (3).

Cette précaution n'empêcha pas un nouveau retard, qui se prolongea jusqu'en 1618. La congrégation générale, en 1616, pour y remédier décida (4) que les annales seraient imprimées au plus tôt dans différentes provinces. En effet elles parurent presque toutes dès 1618 : celles de 1600, 1601, 1602, à Anvers ; celles de 1603, 1604 et 1605, à Douai ; celles de 1606, 1607 et 1608, à Mayence, mais en un seul volume ; celles de

(1) *Ann. Litt. Societatis Jesus*, Ann. M. D. XCVIII. Lugduni, M. DCVII.

(2) Je signalerai ici deux inexactitudes qui se trouvent dans le savant travail du P. Carayon : *Bibliographie Historique*, etc. La première n'est, très-probablement, qu'une faute d'impression. Le Révérend Père écrit que les *Annux* de 1598 ont été imprimées à Lyon en 1608. L'exemplaire que j'ai sous les yeux, indique 1607, en chiffres romains, sans aucune possibilité de lecture fautive. L'épître dédicatoire est datée des calendes d'avril 1607.

L'autre inexactitude porte sur le nom du compilateur. Le P. Carayon le désigne, p. 4, sous le nom de *Benedictus*, et plus loin, p. 57², de *Benoil de Angelis*. Je lis dans mon exemplaire. *Bern. de Angetis*. La *Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, du moins dans la première édition, ne parle pas de ce Père.

(3) *Ut posteris annis ab eo tempore suos quæque provincia Annales mitteret ad excussorum formam, ita compositos atque perfectos ut slavim ac perlatis essent Provinciales annux, per Patres Assistentes censuræ recog illaque in unam deinde generalem colligatæ, excusæque, ad Provincias remitteretur.* Ibid.

(4) VII Cong. D. 19. *Decreta Societatis Jesus*. Avignon, 1830.

1609, 1610 et 1611, à Dillingen, et enfin celles de 1612, à Lyon. Le P. Monet, qui avait été chargé de ces dernières, fut empêché par la maladie de publier en même temps les années 1613 et 1614 (1) qui ne virent le jour qu'en 1619.

De nouvelles causes vinrent interrompre la publication des annales et cette fois pendant plusieurs années. Quand en 1658, on voulut les continuer, on ne songea pas à reprendre la suite. Le travail aurait été trop considérable et sans beaucoup d'intérêt pour les membres de la Société. On ne remonta pas plus haut qu'à 1650. Deux volumes parurent en même temps à Dillingen : ceux de 1650 et de 1651. Ceux de 1652, 53, 54, furent imprimés à Prague, mais sans aucune date.

Ici s'arrête définitivement la publication des *Annux Litteræ*. Elles laissent un vide que nous devons regretter. Sans doute elles continuèrent à être transmises au Général, et elles ne sont pas complètement perdues pour l'Histoire. Si, par suite des persécutions, un silence lugubre s'est fait pendant quelque temps dans la Compagnie de Jésus, avec une nouvelle existence, elle a repris ses anciennes traditions. La 21^e congrégation, en 1829, a témoigné le désir qu'on reprit l'usage des *Annux Litteræ* (2).

J'ai tenu à donner tous ces détails, peu propres à piquer la curiosité d'un grand nombre de lecteurs, je le sais ; mais ils ne seront pas inutiles à ceux qui, dans leurs recherches, veulent remonter aux sources. La vérité historique est si difficile à établir : elle rencontre tant d'erreurs matérielles, unies aux erreurs propagées intentionnellement, qu'on doit au moins accepter les efforts tentés en sa faveur, si humbles qu'ils soient.

Ces annales, d'ailleurs, sont les premières qui parlent de notre Amérique, comme je l'ai dit. Il est même question de la Nouvelle-France, dans les volumes de 1611 (3) et de 1612 (4) qui renferment les lettres du R. Père Biard, lettres qu'on peut regarder comme le premier document authentique de l'histoire des missions du Canada.

(1) *Prohibitus nimirum valetudine atque rediturum me credideram : duodecimo quidam jam vertente mense, quàm ad vos primum hoc genere legationis adii. Litteræ.... annuorum 1613 et 1614.*

(2) XXI Cong. D. 20.

(3) pp. 121-143.

(4) 4 pp. 462-605. *Relatio expeditionis Anglorum, etc.* Cf. *Les Jésuites au Canada* du Père Carayon, pp. 77.

Le P. Biard, venant en Acadie, avait reçu de Louis XIII ordre de faire connaître les particularités de ces contrées nouvelles. C'est ce qui a donné lieu à la *Relation* de 1616, qui ouvre la suite de ce recueil annuel, dont la suppression a été longtemps un problème pour nos historiens.

II

Tout le monde, aujourd'hui, connaît la valeur historique des *Relations de la Nouvelle-France*. Il n'en était pas ainsi quand, il y a quarante ans, notre bibliographe, M. Faribault, publiait son excellent catalogue des ouvrages sur l'Amérique (1). Malgré l'éloge que Charlevoix en avait fait, on ne comprenait guères qu'elle dussent offrir quelque intérêt à d'autres qu'à de pieux lecteurs, qui pouvaient y trouver encore des traits édifiants. Aussi les volumes de cette collection, qui atteignent aujourd'hui 250 francs aux enchères, se vendaient à peine pour quelques sous sur les quais de Paris.

On n'en connaissait pas même la suite, M. Faribault n'en mentionne qu'une partie; et je ne sais si jusqu'en 1837 il avait songé à en réunir quelques-unes pour la bibliothèque du Parlement. Mais l'élan était donné, et nos voisins des Etats-Unis commencèrent à s'en occuper. Le Dr. O'Callaghan est le premier qui leur ait consacré une véritable étude (2), présentée en 1847, à la Société Historique de New York. Elle fut traduite et annotée par le P. Martin (3). Chercheurs infatigables, tous deux avaient réuni ce que la science bibliographique de l'époque pouvait leur apprendre sur le sujet. Mais cette notice est encore imparfaite. Tout le monde semblait ignorer si le nombre de volumes correspondait au nombre des années. On n'en connaissait pas les secondes éditions et il y avait des années dont aucun exemplaire n'existait ni aux Etats-Unis, ni

(1) *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie et autres lieux connus sous le nom de Nouvelle-France, etc.*, Québec, des presses de W. Cowan, 1837.

(2) *Jesuit Relations of discoveries and other occurrences in Canada, &c.*, by E. B. O'Callaghan, M.D., etc., etc., New-York. Press of the Historical Society, 1847.

(3) *Relations des Jésuites, etc.*, par le Dr. E. B. O'Callaghan. Traduit de l'anglais avec quelques notes, corrections et additions. Montréal, Bureau des Mélanges Religieux, 1850.

au Canada. Aussi le Dr. O'Callaghan disait-il en terminant son travail : " Quoiqu'on ait fait bien des recherches pour avoir
 " une collection complète de ces volumes, jusqu'à présent, elles
 " ont été infructueuses. Il est probable qu'il n'y a pas d'ou-
 " vrage dont les volumes soient aussi disséminés dans les
 " bibliothèques."

A cette époque les collections les plus complètes se trouvaient au Harvard College, Boston, qui en avait 40 volumes et chez M. Brown, de Providence. En Canada, M. Neilson, rédacteur de la *Gazette de Québec*, en avait 30 volumes (1) ; M. l'abbé Plante, 20. En 1854, la collection de la Chambre était complète, et on peut le dire, unique, quand elle fut presque toute détruite. Celle de l'Université Laval est la seule, du moins en Canada, qui ne présente pas de lacune.

La série, de 1632 à 1672, comprend 41 volumes, dont 39 portent le titre de *Relation*, et deux — 1654-55 et 1658-59 — celui de *Lettres*. M. le Commandeur Viger avait eu l'heureuse idée de faire, sur les volumes mêmes, une description détaillée de l'unique collection complète qui existait alors — celle que nous possédions à Québec — quelques mois seulement avant l'incendie du Parlement. La liste qu'il a laissée dans ses manuscrits (2) est plus exacte que celle des Pères de Baker et Carayon. Ces savants Pères, en effet, ont suivi la note que le Père Martin publiait dans sa traduction de Bressany en 1852, presque au moment où M. Faribault découvrait à Paris les deux volumes de *Lettres* dont l'existence avait été mise en doute jusque là (3).

Ils mentionnent, il est vrai, les premières ; mais comme faisant suite à la *Relation* de 1655-56. Jusqu'à présent, personne

(1) Ils furent vendus, après sa mort, pour la modique somme de \$100 au Parlement et formèrent le noyau de cette précieuse collection que nous eûmes le malheur de perdre plus tard, comme tout le monde le sait.

(2) LISTE des Titres de chacun des volumes de la collection entière des Relations publiées de 1632 à 1672, etc., etc., avec notes par J. V.

(3) Copie de deux lettres envoyées de la Nouvelle-France au P. Procureur des Missions de la Compagnie de Jesus en ces contrées. A Paris, chez Sébastien Cramoisy, imprimeur ordinaire du Roy, et Gabriel Cramoisy, rue St. Jacques, aux Cicognes 1656, 28 pp. in-12.

Lettres envoyées de la Nouvelle-France au R. P. Jacques Ranaet, Provincial de la Compagnie de Jesus en la Province de France. Par le R. P. Hierosme Lateman, Supérieur des Missions de la dite Compagnie en ce Nouveau Monde. A Paris, chez Sébastien Cramoisy, imprimeur ordinaire du Roy, 1660. 49 pp. in-12.

ne connaît aucun exemplaire ainsi composé. On est certain qu'elles furent publiées séparément chez Cramoisy. Quant aux secondes, ils semblent complètement les ignorer.

En revanche, les savants bibliographes donnent le titre d'une Relation qui est encore inconnue (1). Son existence, si elle était constatée, constituerait, dans la réimpression de Québec, une lacune considérable, qu'il faudrait faire disparaître au plus tôt. Cependant, j'éprouve à son endroit des doutes que je crois très fondés : il me semble qu'il y a confusion dans les titres.

Celui que donne la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (2), nous apprend qu'il s'agit des commencements de la seconde mission entreprise par le P. de Brébeuf chez les Hurons en 1634.

Le zélé missionnaire s'était embarqué le 7 juillet à Trois-Rivières et il n'arriva au village de Teandouïata, que le 5 août, après beaucoup de fatigues. Or, ce sont précisément les détails de ce long et pénible voyage et le récit de ses premiers travaux, que le P. de Brébeuf nous donne dans sa lettre, datée du village Huron, *Ihonatiria*, le 27 mai 1635, et publiée à la suite de la *Relation* de 1635. Il a bien pu le long de sa route—il le fit en effet—mettre le P. Le Jeune au courant des difficultés qu'il éprouvait. Il aurait encore pu écrire du pays des Hurons, mais seulement avant l'interruption, par les neiges, des voies de communications, c'est-à-dire avant la fin de 1634, mais, outre que cette hypothèse est peu probable, il n'aurait pu être question dans ces lettres des événements de 1635.

Tout porte à croire qu'on a ici, avec quelque variante dans le titre, un double emploi de la Relation, mentionnée à la suite de celle du P. Le Jeune, de 1635. Il est possible qu'elle ait été tirée à part, ou reliée séparément. Bien des erreurs bibliographiques n'ont pas eu d'autre cause.

Il est bon de savoir que quelques-unes de ces Relations, comme celles de 1649 et 1650, ont eu une seconde édition, ce qui prouve qu'elles ont été écoulées assez rapidement—les dernières entre autres relataient la mort de nos martyrs. Cette seconde

[1] *Relation des faits des PP. de la Compagnie de Jésus chez les Hurons dans la Nouvelle-France, les années 1634 et 1635, par le P. Brébeuf de la Compagnie de Jésus.* Paris, Sébastien Cramoisy, les mêmes années, in-12.

(2) *Biblioth. des Écrivains, etc.*, p. 338 ; *Bibliog. Hist.* : p. 180.

édition contient des renseignements nouveaux, reçus en France pendant l'impression de la première : elle doit, par conséquent, entrer dans une collection complète. On y joint généralement : 1^o la *Relation* du P. Biard, que j'ai mentionnée ; 2^o la lettre du P. Charles Lalemant, publiée d'abord dans le *Mercur* *Français*, et imprimée ensuite chez Jean Boucher ; 3^o l'ouvrage du P. Bressany (1), quoique ce ne soit pas une relation annuelle, et le récit de la découverte du Mississippi par le P. Marquette, publié par Thevenot (2).

J'y réunirais encore les deux lettres du P. Biard qui se trouvent dans les *Annuz.*

Les éditions originales des *Relations* auront toujours une valeur intrinsèque, que les plus belles réimpressions ne peuvent leur enlever. Celle que notre gouvernement a fait exécuter à Québec, en 1858, est loin de réunir les conditions de beauté et de commodité qu'on pouvait exiger pour le monument élevé à notre histoire. Le mérite—et il n'est pas médiocre—de cette édition, c'est d'avoir réuni définitivement et mis à la portée de tous les hommes d'étude, des volumes dont il est si difficile de dresser même une liste complète et exacte. C'est l'Hon. M. Chauveau qui décida le Gouvernement à les sauver d'une entière destruction, et cette seule mesure, qu'il ne put mettre à exécution lui-même, suffirait pour lui assurer la reconnaissance des esprits éclairés.

Espérons qu'avant longtemps, il se fera une autre édition, mieux soignée et sur un autre plan. Je voudrais qu'on fit pour les *Relations* ce que M. Desbarats a osé entreprendre et exécuter pour Champlain et le *Journal des Jésuites*. Nous devons ce témoignage de respect à la mémoire de nos premiers missionnaires.

H. A. VERREAU, Ptre.

—(A continuer).

(1) *Breve Relazione d'alcune Missioni de PP. della Compagnia di Gesù nella Nuova Francia, etc.* In Macerata 1653.

(2) *Recueil de Voyages etc.*, Paris, 1681.

UN POINT DE CONTACT

ENTRE

LA SCIENCE ET LA FOI

M. l'abbé T. M. O. Maurault, du Séminaire de Nicolet, nous écrit en date du 7 du présent, nous priant d'insérer dans la Revue de Montréal la communication suivante :

SÉMINAIRE DE NICOLET, 7 MARS 1877.

“ Le dernier numéro de la Revue de Montréal contenait une note ainsi conçue :

“ Nous ne croyons pas qu'on puisse prendre à la lettre les lignes suivantes, qui se voient à la page 12 du *discours prononcé à la distribution des prix du Séminaire de Nicolet, le 27 Juin 1876*, par M. l'abbé T. M. O. Maurault, savoir : “ Cette nature déchue, malgré ses indigences et ses faiblesses, lui paraît (à saint Thomas) encore quelque chose de si solide et de si fort, qu'il (saint Thomas) fait reposer sur elle seule tout le poids de l'édifice sacré, en reconnaissant comme dogme de la raison seule la vérité fondamentale de l'existence de Dieu.”

“ Je prends texte de l'observation du bienveillant critique, pour déclarer que ces lignes ne rendent pas plus ma pensée actuelle qu'elles n'expriment le vrai. Ce qu'elles expriment est une erreur évidente, que j'ai reconnue depuis assez longtemps déjà.

“ Comme il est naturel, une fois admise, cette erreur se reproduit sur d'autres points du même discours.

“ Notamment pour ce qui regarde le développement de la science sacrée, je ne crois pas qu'on puisse dire autrement que saint Thomas, Somme Théol. 2. 2. q. 1. art. 7, *ad secundum* ; ce qui revient d'ailleurs à l'exposé fait dans la Revue.

“ Il reste donc à dire, au sujet de cette exagération des droits et du rôle de la raison, ce que disait Bossuet de sa déclaration de 1682 : *abca: quo libuerit ; non suscipio eam defendendam.*”

T. M. O. MAURULT, Ptr.

C'est avec bonheur que nous faisons droit aujourd'hui au juste désir de M. l'abbé Maurault.

Il est vrai que dans notre livraison de février dernier (1), nous avons signalé, de la manière qu'il est dit plus haut, ce court passage du discours que le savant professeur prononça à la distribution des prix du Séminaire de Nicolet, le 27 juin 1876 ; mais nous ajoutons en même temps : —

“M. l'abbé Maurault nous pardonnera cette réserve d'autant plus volontiers que sa réputation de savant est mieux accréditée, et que son discours sur saint Thomas accuse une connaissance plus sérieuse du grand maître.”

Un sentiment de délicatesse ne lui a pas permis de rappeler, à côté de notre critique, ce témoignage rendu à son talent et à sa science, mais nous aimons, nous, à le répéter ici, parce qu'il est sincère et vrai.

La lettre qu'on vient de lire, sans modifier notre jugement, ajoute à notre estime.

Nous n'avons jamais envié à l'auteur du discours sur saint Thomas ni sa science, ni son talent ; mais en le voyant aujourd'hui reconnaître si franchement comme erreur évidente ce que nous signalions dans son discours en termes plus adoucis, nous sommes presque tenté de lui envier sa bonne foi. Du moins c'est un bel exemple qui nous est offert. Notre devoir sera de le suivre, et d'avouer nos erreurs avec autant de franchise et de noblesse qu'il en a mis à reconnaître la sienne, s'il lui plaît, dans l'occasion, de nous les faire remarquer.

Nous disons son erreur ; c'est plutôt *inadvertance* qu'il faudrait employer ici. En effet, pendant le travail absorbant de la composition ou de la revise, on est exposé à laisser passer bien des choses que l'on ne signerait plus au moment où on se relit à tête reposée ; mais il est déjà trop tard. Aussi ne sommes-nous pas du tout surpris que l'auteur ait reconnu depuis assez longtemps déjà, et bien avant que nous la lui ayons signalée, l'erreur qui lui échappa au moment où il écrivit son discours.

D'ailleurs, cette erreur, outre qu'elle touche à un point assez délicat de la théologie, est d'autant plus pardonnable qu'elle semble découler plus naturellement des doctrines énoncées par saint Thomas lui-même.

En effet, saint Thomas semble enseigner qu'une vérité, dès qu'elle est démontrée par la raison, ne peut plus être l'objet de la foi, pour ceux qui en ont saisi la démonstration, ou qui voient cette vérité avec évidence.

(1) p. 12, note.

En d'autres termes, la science et la foi ne pourraient, selon saint Thomas, avoir le même objet matériel, ou tomber sur la même vérité. Le saint docteur, dans sa Somme Théologique s'exprime ainsi : " Il est évident que ni la foi, ni l'opinion ne peuvent avoir pour objet ce que l'on voit au moyen des sens ou de l'intelligence (1)."

Il est encore plus explicite en quelque sorte dans l'article suivant. Il dit : " Toute science s'acquiert au moyen de quelques principes connus par eux-mêmes et conséquemment vus. C'est pourquoi tout ce qui est du domaine de la science doit être vu de quelque manière. Or, il n'est pas possible que la même chose soit vue et crue par le même homme, comme il a été dit plus haut. Par conséquent il est impossible aussi que ce qui est su et ce qui est cru par le même individu soient une même chose. Cependant il peut arriver que ce qui est vu ou su par l'un soit cru par un autre. En effet, ce que nous croyons de la Trinité, nous espérons le voir, d'après ces paroles de l'Apôtre, (1 Corinth. XII, 12 : *Nous le voyons maintenant dans un miroir et en énigme, mais nous le verrons alors face à face.* Les anges possèdent actuellement cette vision, par conséquent ce que nous croyons, ils le voient. De même il peut se faire que ce qui est vu ou su par un homme ici-bas soit cru par un autre, qui n'en connaît pas la démonstration. Mais ce qui est proposé généralement à tous les hommes pour être cru, échappe aussi généralement à la science ; et ce sont là les choses qui forment l'objet de la foi purement et simplement. C'est ainsi que la foi et la science ne se rapportent pas au même objet (2).

(1) Illa autem vidéri dicuntur quæ per seipsa movent intellectum nostrum vel sensum ad sui cognitionem. Unde manifestum est quod nec fides nec opinio potest esse de ipsis visis aut secundum sensum, aut secundum intellectum. 2, 2. q. 1. a. 4.

(2) Non autem est possibile quod idem ab eodem sit visum et creditum, sicut supra dictum est (art. præc.). Unde etiam impossibile est quod ab eodem idem sit scitum et creditum. Potest tamen contingere ut id quod est visum vel scitum ab uno, sit creditum ab alio. Etenim quæ de Trinitate credimus, nos visuros speramus, secundum illud 1 ad Corinth. 12, 12: *Videmus nunc per speculum in ænigmate, tunc autem facie ad faciem* ; quam quidem visionem iam Angeli habent ; unde quod nos credimus, illi vident. Et sic similiter potest contingere ut id quod est visum vel scitum ab uno homine, etiam in statu viæ, sit ab alio creditum, qui hoc demonstrative non novit.

Id tamen quod communiter omnibus proponitur hominibus ut credendum, est communiter non scitum ; et ista sunt quæ simpliciter fidei subsunt. Et ideo fides et scientia non sunt de eodem. 2. 2. q. 1. a. 5.

Le saint docteur revient sur la même doctrine dans un autre endroit de ses ouvrages (1), et l'on dirait vraiment qu'à ses yeux, il est impossible qu'il y ait sur le même objet foi et science, ou que des vérités, par exemple l'unité de Dieu, puissent être à la fois connues et crues par le même homme, bien qu'elles puissent être connues par les uns, qui se les démontrent, *qui eorum habent demonstrationes*, et crues par les autres, qui n'en ont pas eu la démonstration : *qui horum demonstrationes non perceperunt*.

Assurément, quand on pèse un peu ces paroles et qu'on prend soin de lire en entier les articles d'où elles sont tirées, d'examiner les objections que le saint docteur se fait, et les réponses qu'il y oppose, il est bien difficile d'admettre que, selon saint Thomas, on puisse adhérer par la foi à une vérité que l'on se démontre avec évidence par la raison.

Aussi le savant Franzelin, aujourd'hui cardinal, qui enseigne, avec la plupart des grands théologiens de l'École, une doctrine tout opposée, c'est-à-dire que la foi et la raison peuvent avoir le même objet, que le même homme peut voir et croire simultanément une même vérité, se voit-il contraint d'avouer non-seulement qu'il n'ose en appeler là-dessus à l'autorité de saint Thomas (2), mais encore que le saint docteur semble avoir enseigné le contraire (3).

Nous savons que plusieurs théologiens, entre autres les cardinaux d'Aguirre et de Lugo, ont essayé d'interpréter les paroles de saint Thomas de manière à concilier du moins son enseignement avec celui de l'École, s'ils ne pouvaient le citer à l'appui de ce qu'ils croyaient la doctrine vraie et généralement reçue. Le cardinal d'Aguirre (4), s'est efforcé de démontrer qu'aux yeux de saint Thomas, la science incompatible avec la foi n'est pas la science de l'homme voyageur sur la terre, mais la science de vision, propre aux anges ou aux bienheureux; et le cardinal de Lugo (5) regarde cette explication comme fondée en raison ou probable.

(1) De verit. q. 14, a. 9.

(2) Fatemur ergo, nos in hac quæstione ad auctoritatem S. Thomæ non audere appellare.—De Deo uno, Thesis IX.

(3) Verum sententia Angelici videtur sanc contraria. Ibid.

(4) Card. de Aguirre Theol. S. Anselmi T. I. disp. VII. sect. 5.

(5) De fide disp. II. sect. 2. n. 59.

Pour l'appuyer, tous deux en appellent au même passage de la Somme Théologique : 2. 2. q. 5. a. 1.

Mais d'abord, il est bien difficile de supposer *à priori* que le saint docteur, en traitant ici un nouveau sujet : *si l'ange ou l'homme dans leur première condition ont eu la foi*, s'exprime plus clairement sur l'incompatibilité de la foi et de la science qu'il n'a fait précédemment, dans les articles que nous avons cités, lorsqu'il traitait directement et *ex professo* la question même. Il faudrait trouver ici un texte bien clair pour qu'il fût permis de le préférer à l'autre. En général, c'est le contraire qui est la règle.

De fait saint Thomas ne dit pas ici un seul mot qui contredise la doctrine qu'il semble exposer si clairement plus haut.

Il dit bien que l'ange avant sa confirmation et l'homme avant son péché, ne jouissant pas de cette béatitude dans laquelle on voit Dieu par son essence, devaient, puisqu'ils étaient dans la grâce de Dieu, avoir la foi.

Il dit bien aussi : " Puisque la foi est *l'argument des choses qu'on ne voit pas*, selon l'expression de l'Apôtre (*Heb.*, XI.) et " que par la foi on croit ce qu'on ne voit pas, comme le dit " saint Augustin (*Tract. XL in Joan. a med.*, et lib. 2 QQ. *Evang.*, " qu. 39, in princ.), l'essence de la foi n'est détruite que par la " manifestation qui rend évident ou visible son objet principal. " Or, l'objet principal de la foi est la vérité première, dont la " vision fait les bienheureux, et succède à la foi. Par consé- " quent, puisque l'ange avant sa confirmation dans la gloire et " l'homme avant son péché n'ont pas eu cette béatitude par " laquelle on voit Dieu dans son essence, il est évident qu'ils " n'ont pas eu cette connaissance manifeste qui détruit l'es- " sence de la foi. "

" Ainsi, il ne peut pas se faire qu'ils n'aient pas eu la foi, à " moins que ce ne soit parce que l'objet de la foi leur était ab- " solument inconnu. "

Il dit bien encore que si l'homme et l'ange avaient été créés dans l'état de pure nature, on pourrait soutenir que la foi n'a pas existé chez l'ange avant sa confirmation, ni chez l'homme avant son péché ; car la connaissance de la foi est supérieure à la connaissance naturelle qu'a de Dieu non-seulement l'homme, mais encore l'ange.

Il dit bien que l'homme et l'ange ayant été créés avec le don de la grâce, il est nécessaire d'admettre qu'au moyen de la grâce

qu'ils ont reçue, et qui n'était pas encore consommée, il y eut en eux un commencement de la béatitude qu'ils espéraient, et que ce commencement de béatitude est produit dans la volonté par l'espérance et la charité, et dans l'intellect, par la foi.

Il dit encore : " La contemplation qui exclut formellement la foi, est la contemplation céleste, par laquelle nous voyons la vérité surnaturelle dans son essence. L'ange n'a pas eu cette contemplation avant sa confirmation dans la gloire, ni l'homme avant son péché. Mais leur contemplation était plus élevée que la nôtre, et par là même qu'ils approchaient plus près de Dieu, ils pouvaient connaître, sur les actions et les mystères divins, plus de choses manifestement que nous n'en pouvons connaître. Par conséquent ils n'avaient pas cette foi qui nous fait chercher Dieu comme étant loin de nous ; car il leur était plus présent qu'à nous par la lumière de sa sagesse, quoiqu'il ne leur fût pas présent, comme il l'est aux bienheureux, par la lumière de sa gloire."

Il dit bien que dans l'état primitif de l'homme ou de l'ange, il n'y avait pas l'obscurité qui a été l'effet de la faute ou du châtiment, mais qu'il y avait dans l'intelligence de l'homme et de l'ange une certaine obscurité naturelle, en ce sens que toute créature est ténèbres, comparée à l'immensité de la lumière divine.

Il dit donc tout cela : que les anges ont dû, *in statu viæ*, avoir la foi ; qu'ils l'ont eue en effet, bien qu'ils connussent plus de vérités que nous, et les connussent plus parfaitement ; mais nulle part il ne dit que l'homme ou l'ange, dans leur condition primitive, aient cru les mêmes vérités qu'ils connaissaient de science évidente.

C'est plutôt le contraire qu'il semble insinuer, conformément à la doctrine qu'il exposait précédemment, comme nous l'avons vu.

En effet, après avoir conclu que l'ange avant sa confirmation dans la gloire a eu la foi, ainsi que l'homme avant son péché, il ajoute : " Toutefois il faut observer que dans l'objet de la foi il y a quelque chose de formel : c'est la vérité première qui est supérieure à toute connaissance naturelle d'une créature ; et quelque chose de matériel : ce sont les choses auxquelles nous adhérons en nous attachant à cette vérité première. Quant à la première de ces choses, la foi existe de la même manière dans tous ceux qui connaissent Dieu par leur adhé-

“ sion à la vérité première, et qui ne sont pas encore arrivés à
“ la béatitude future. Mais par rapport aux choses qui sont
“ matériellement proposées à notre croyance, il y en a qui sont
“ crues par les uns et qui sont sues manifestement par les
“ autres, même dans l'état présent, comme nous l'avons dit
“ (quest. 1, art. 5, et quest. 2, art. 4, ad 2). En ce sens, on peut
“ dire que l'ange, avant sa confirmation dans la gloire, et
“ l'homme, avant le péché, ont connu d'une connaissance mani-
“ feste touchant les divins mystères certaines choses que nous
“ ne pouvons connaître maintenant que par la foi.”

Enfin, quand saint Thomas dit et répète à plusieurs reprises qu'il n'y a que la vision béatifique qui exclut la foi, il ne prétend pas opposer la science de vision à la science d'ici bas, et enseigner que la première exclurait dans la même personne la foi relativement à une vérité connue, tandis que la seconde ne l'exclurait pas ; mais il veut dire que la vision béatifique exclut absolument la foi, tandis que la science d'intelligence, même chez l'ange avant sa confirmation et chez l'homme avant son péché, ne l'exclut pas absolument, mais relativement, en ce sens que l'ange dans sa condition primitive, pouvait connaître une chose, et en croire une autre.

Cette interprétation est confirmée par le fait que, pour expliquer la possibilité de la foi chez l'ange, le saint docteur a soin d'observer que l'ange n'a pas eu, avant sa confirmation, cette contemplation céleste qui détruit la raison de la foi, et que s'il n'y avait pas, non plus, dans son intelligence, l'obscurité qui a été l'effet de la faute ou du châtement, il y avait du moins une certaine obscurité naturelle, qui suffit pour donner place à la foi.

C'est ainsi que l'ange a pu croire, non pas ce qu'il voyait, mais ce qu'il ne voyait pas.

Il paraît donc assez clair que saint Thomas enseigne l'incompatibilité de la science et de la foi dans la même personne, relativement à la même vérité.

Rien de surprenant qu'un disciple assidu du grand maître, ait sur ce point pensé quelque temps ainsi.

Une fois admis qu'une vérité scientifiquement démontrée ne peut plus être l'objet de la foi, on arrive aussi, par un chemin facile, à se persuader que la vérité même de l'existence de Dieu est, du moins assez communément, un “ dogme de la raison seule ; ” et enfin, puisqu'elle est impliquée dans l'acte de foi :— Je crois telle chose parce que Dieu l'a révélée—à conclure que,

d'après saint Thomas, c'est sur la nature ou la raison seule que repose " tout le poids de l'édifice " de la foi.

Sans doute, saint Thomas n'admet pas ces dernières conclusions ; au contraire.

Elles ne découlent pas, non plus, logiquement de la doctrine qu'il semble poser, touchant l'incompatibilité de la science et de la foi.

En effet, lors même qu'une vérité, par exemple celle de l'existence de Dieu, ne serait pas l'objet de la foi d'une manière réflexe, il serait encore vrai que la connaissance de cette vérité peut, même comme simple connaissance, être élevée à l'ordre surnaturel ; et par conséquent, en reposant sur cette vérité fondamentale, l'édifice de la foi ne reposerait pas encore sur la nature, mais sur la grâce.

Tout ce que nous voulons dire, c'est qu'en partant de la doctrine de l'incompatibilité de la science et de la foi, dans une même personne, relativement à une même vérité, on peut, non pas logiquement, mais facilement, si l'on ne fait bien attention, arriver aux conclusions que nous avons signalées dans le discours de M. l'abbé Maurault.

Nous insistons quelque peu sur ce point, non pas pour excuser l'inadvertance du savant théologien, qui n'a pas besoin de notre bienveillance, mais pour faire voir en passant comment une erreur en appelle une autre, et surtout montrer, par un exemple, que l'étude de saint Thomas ne suffit pas toujours, comme on l'a prétendu quelquefois, avec plus d'emportement que de raison, pour résoudre les graves problèmes de la science théologique.

Que l'on soit thomiste, fort bien ; mais il restera toujours, sur certains points, la difficulté de bien saisir la pensée du grand maître, difficulté qui a, plus d'une fois, divisé les théologiens les plus sages ; sur certains autres points, l'on se trouvera en face d'une doctrine incomplète ou qui paraît, comme celle que nous venons de mentionner, s'éloigner de l'enseignement commun, ou même — disons le mot, quelque rare que cela puisse être — de la vérité.

Voilà pourquoi, nous préférons à toute autre la philosophie et la théologie scholastiques, tout en considérant saint Thomas comme le prince de la science.

Puisque nous en sommes sur ce point de contact entre la science et la foi, il ne sera pas inutile peut-être d'énoncer en quelques mots ce que nous dit à ce sujet la théologie.

Peut-on croire une vérité que l'on se démontre avec évidence par la raison ? Oui, certainement. La démonstration qui procède de la raison, n'empêche pas que l'intelligence, éclairée de la lumière surnaturelle de la foi, et docile au commandement de la volonté, qui obéit elle-même à l'action de la grâce, n'adhère à cette même vérité sur l'autorité de Dieu révélateur. Dans ce cas, il est vrai, l'objet matériel (1) de la science et de la foi, ou de cette double adhésion, est un seul et même objet, comme la spiritualité de l'âme, par exemple ; mais l'intelligibilité en est double : il est intelligible d'une évidence médiate, qui dépend de la démonstration, ou certain d'une certitude démontrée, et il est intelligible, ou plutôt croyable, en vertu du témoignage divin.

Il est revêtu d'un double éclat, qu'il tient, l'un de l'évidence, l'autre de l'autorité du témoignage. Il est donc à la fois intelligible et croyable.

Comme évident, il se rapporte à la raison qui le perçoit ; comme divinement témoigné, il se rapporte à l'habitude surnaturelle de la foi, pour être cru.

Comme intelligible, il peut être assez évident pour appeler une adhésion nécessaire, qui ne dépend plus du libre choix de la volonté ; comme croyable, ou en tant qu'il est affecté de l'autorité de Dieu révélateur, il est certain objectivement, mais il n'est pas évident ; de sorte que l'adhésion qui lui est donnée sous ce rapport reste libre.

Cette doctrine jette une vive lumière sur plusieurs vérités dont on ne se rend pas toujours assez distinctement compte, en particulier sur ce texte si profond, où saint Paul appelle la foi *argumentum non apparentium* (2).

Oui, la foi est une conviction, une conviction spéciale, à part, indépendante de la certitude que produit l'évidence, une conviction qui repose uniquement sur l'autorité du témoignage de Dieu, lors même qu'il s'agit de choses évidentes d'ailleurs.

Oui, la foi est la conviction des choses qui ne sont pas vues. Son objet est non apparent, *non apparentium* ; non pas qu'il soit

(1) L'objet matériel de la foi est la vérité que l'on croit sur le témoignage de Dieu. Il comprend tout et seulement ce qui est explicitement ou implicitement énoncé dans la révélation divine. N'oublions pas que la révélation, en offrant la vérité aux yeux de l'intelligence, ne demande pas que l'on perçoive cette vérité en soi, mais qu'on y adhère par la foi surnaturelle, sur l'autorité de Dieu révélateur.

(1) Heb. XI. I.

absolument impossible de voir ce que l'on croit, non pas que le même objet, considéré matériellement, ne puisse pas être vu et cru à la fois par le même homme, mais en ce sens que l'objet de la foi, considéré formellement comme objet de la foi, ou formellement en tant qu'il est cru, est non apparent.

En deux mots, ce n'est pas comme évident, mais uniquement comme témoigné, qu'il peut être formellement l'objet de cette adhésion surnaturelle.

On comprend aussi comment il se fait que la foi reste libre, même à l'égard de vérités qu'on ne peut s'empêcher d'admettre. Supposons un homme qui connaît avec une parfaite évidence une vérité, disons l'existence de Dieu. Pourra-t-il nier que Dieu existe ? Non ; mais il pourra nier la foi en l'existence de Dieu, c'est-à-dire l'assentiment à cette vérité en tant qu'il est appuyé sur l'autorité de Dieu révélateur. Il admettra cette vérité comme évidente : il la niera comme témoignée. Pourquoi ?—Parce que la révélation divine, bien que très-certaine, n'est cependant pas tellement évidente que l'assentiment de l'intelligence ne dépende plus ici du libre décret de la volonté.

Enfin, pour achever de distinguer l'assentiment de la raison de celui de la foi, il est bon remarquer que le principe qui connaît et qui croit ne se trouve pas dans la même condition relativement à ces deux actes. L'adhésion rationnelle qu'il donne à la vérité pourra dépendre de sa lumière purement naturelle ; tandis que l'adhésion de la foi tient à l'énergie surnaturelle de la grâce.

Voilà comme l'assentiment de la raison et celui de la foi diffèrent également, et dans le principe qui les donne, et dans le motif qui les détermine.

C'est l'ordre naturel d'un côté, l'ordre surnaturel de l'autre.

Cette doctrine, que l'on retrouve dans la plupart des grands théologiens (1), et la seule admise aujourd'hui dans l'École, s'applique indifféremment à toutes les vérités qui peuvent être connues simultanément à la lumière de la raison et à celle de la foi, aussi bien à la vérité de l'existence de Dieu qu'à toute autre.

L'existence de Dieu, bien que susceptible d'une démonstration

(1) Albert le Grand, 3. dist. 24. a. 9 ; Alexandre de Halès, 3. P. q. 68. m. 7. a. 3 ; S. Bonaventure 3. dist. 24. a. 2. q. 3 ; Grégoire de Valentia in S. Th. 2. 2. disput. I. Puncto 4. § 2 ; Suarez de fide disp. III. sect. 9 ; Card. de Lugo de fide disp. II. sect. 2 ; Card. de Aguirre Theol. S. Anselmi T. I. disp. VII.

rationnelle, ne laisse pas que d'être clairement énoncée dans la révélation.

Elle y est d'abord énoncée *directement*, puisque c'est Dieu qui parle. De sa nature, la parole de Dieu, comprise dans la révélation d'une vérité, manifeste son auteur. Dieu qui parle, se révèle directement par sa parole même.

Mais ce n'est pas tout.

Dieu ne s'est pas contenté de cette manifestation directe, et pour ainsi dire implicite. Il s'est révélé d'une manière réflexe. Il a témoigné en propres termes de son existence, affirmé qu'il existe, absolument comme il a dit qu'il est un en trois personnes.

Non-seulement en effet, il a révélé explicitement qu'il est éternel, nécessairement existant, comme on le voit dans l'Exode (1) et l'Apocalypse (2), mais il a dit expressément par la bouche de saint Paul (3) que celui qui veut aller à lui doit *croire* qu'il existe.

Quel est cette croyance ? Est-ce une simple persuasion, une connaissance quelconque de l'existence de Dieu ? Non ; il s'agit de la foi qui s'appuie sur le témoignage exprès de Dieu ou sur l'affirmation réflexe de sa propre existence, puisque le Concile de Trente (4) a déclaré que cette foi doit être le fondement de la justification.

Il faut donc croire, d'une foi surnaturelle, l'existence de Dieu ; et c'est comme vérité distincte des autres articles de foi, que l'Apôtre veut que nous y donnions cette adhésion surnaturelle, sur l'autorité du témoignage divin.

Nous voudrions, avant de clore ces réflexions, faire connaître à nos lecteurs tous les passages du discours de l'abbé Maurault qui méritent d'être cités. Mais l'espace nous manque.

Le lecteur aurait vu que ce discours est une de ces études sérieuses dont on peut faire la critique sans compromettre ni la réputation de l'auteur, ni celle de l'institution où il enseigne.

M. l'abbé Maurault a eu l'heureuse idée de considérer saint Thomas sous le titre de sage ; et cette idée lui a fourni la division naturelle de son discours, d'après saint Thomas lui-même, qui attribue au sage une double fonction : juger et ordonner : *sapientis est iudicare et ordinare*.

(1) III. 14. 15.

(2) I. 4. 8 ; IV. 8. etc.

(3) *Accedentem ad Deum credere oportet quia est.*—Heb. XI, 6.

(4) Sess. VI c. 6.

Dans la première partie : *sapientis est iudicare*, il dit du grand maître qui a surpassé tous les autres en sagesse :

“ Il y a appris d'un des auteurs sacrés que l'intelligence a sa place marquée dans les plus hauts mystères : *Intelligentia opus est in visione* (1). Aussi n'oublie-t-il pas de la faire intervenir dans les questions même les plus élevées de la révélation, dans celles qui semblent relever plutôt de la vision que de l'intelligence. Quand elle ne pourrait suffire à découvrir par ses forces naturelles, grande encore en s'acquittant de fonctions secondaires, elle éclaire les vénérables obscurités de la foi, et parfois de telle manière que, des dernières profondeurs du dogme, jaillissent des traits de lumière et des clartés inattendues. La Trinité elle-même, le plus insondable des dogmes chrétiens, simpose en quelque sorte à la raison, grâce aux profonds raisonnements de saint Thomas. Suivez sur ce point sa lumineuse philosophie ; il vous semblera qu'un esprit raisonnable ne puisse autrement penser que la foi le révèle, tant la raison, sous la plume du docteur, lui rend de témoignages ; et l'on croirait l'idée de ce mystère du domaine naturel de l'esprit humain, si Thomas lui-même, discernant avec exactitude les limites au-delà desquelles la raison n'est plus qu'un auxiliaire, ne prenait soin de les indiquer. C'est ainsi que l'esprit, agrandi bien loin d'être humilié par la foi, s'ouvrant des sphères qu'il ne pouvait naturellement atteindre, s'étonne de voir sa vacillante lumière en éclairer les vastes perspectives, et explorer, on oserait le dire, jusqu'aux profondeurs de Dieu.”

Mais on aimera à lire ce discours en entier.

L'abbé T. A. CHANDONNET.

ADDITION A LA FORMULE DE PROFESSION DE FOI DE PIE IV

En date du 20 janvier dernier, la Sacrée Congrégation du Concile a décrété d'ajouter à la formule de profession de foi de Pie IV, après les mots : *præcipue a sacrosancta Tridentina Synodo*, ceux qui suivent : “ *et ab œcumenico Concilio Vaticano tradita, definita ac declarata, præsertim de Romani Pontificis Primatu et infallibili magisterio.*”

Nous reproduirons ce décret dans notre prochaine livraison, ainsi que la Profession de Foi selon la forme prescrite par Pie IV et Pie IX.

(1) Dan. X. I.